

La Presse

DE CHEZ NOUS

Vol. XIII, numéro 9

Québec, le 27 novembre 1940

Membre de l'A. B. C.

Les conditions économiques de l'agriculture canadienne pour la prochaine année

Augmentation des exportations de denrées alimentaires en Grande-Bretagne - Hausse sur le fromage et baisse sur le bacon - Le montant total des exportations de produits agricoles en Grande-Bretagne s'élèvera à \$93,000,000.

Le ministère britannique des Vivres a dressé une liste des produits alimentaires essentiels, par ordre de préférence. On ne nous a pas fourni une telle liste et j'ai lieu de croire qu'elle sera modifiée de temps en temps, mais il ressort de notre discussion à ce sujet que l'ordre qui en serait établi à l'heure actuelle est à peu près le suivant:

1. Blé et autres céréales.
2. Produits laitiers.
3. Viandes fraîches.
4. Bacon et viandes salées.
5. Poisson, en boîtes et congelé.
6. Volailles et oeufs.
7. Fruits de conserve.
8. Légumes de conserve.
9. Fruits frais. (La Grande-Bretagne ne veut pas de fruits frais du tout)

Le seul de ces produits agricoles qu'il ne nous intéresse pas dans le moment d'expédition en Angleterre, du point de vue de notre économie, se sont les viandes fraîches. Nous avons au Canada et aux Etats-Unis un marché bien meilleur pour toutes nos viandes fraîches, y compris les animaux vivants, que nous ne pouvons trouver en Angleterre ou n'importe où en Europe. Nous n'avons donc pas débattu la question de l'expédition de viandes fraîches en Angleterre, si ce n'est pour faire connaître que nous avons certains surplus que nous écoulons aux Etats-Unis.

Nous avons passé en revue tous les produits et, tenant compte des deux principes mentionnés plus haut, savoir que le blocus est une condition de la victoire et que la Grande-Bretagne a un tableau de denrées essentielles rangées par ordre de préférence, je désire faire connaître à la Chambre le résultat de nos entretiens avec le gouvernement britannique.

Poisson

Ma qualité de ministre de l'Agriculture ne m'imposait pas le

devoir de faire valoir le point de vue de nos pêcheurs, mais il m'a fait plaisir d'accéder à la demande des ministères du Commerce et des Pêcheries en incluant le poisson dans l'objet de nos négociations. Avant de parler des produits agricoles, je me contenterai de dire que l'Angleterre a convenu d'acheter chez nous pour \$5,538,000 de saumon de conserve, pour \$3,145,000 de divers poissons de conserve et pour \$3,367,000 de morue congelée, soit pour une somme globale de \$12,050,000 de poisson.

Fruits

L'Angleterre ne tient pour le moment ni à nos pommes ni à nos autres fruits à l'état naturel. Elle ne les refuse pas, mais elle n'y tient pas. En effet, ces articles figurent au bas de sa liste de denrées essentielles, et même en se plaçant au point de vue de la politique impériale, elle estime que ses cales peuvent servir plus utilement à rompre la résistance d'Hitler au blocus qu'à transporter des fruits. Nous nous sommes rendus à ses raisons pour cette année et nous nous proposons d'exhorter notre population à consommer une plus grande quantité de fruits à l'état naturel qu'auparavant, afin de venir en aide aux fructiculteurs.

L'Angleterre est disposée à acheter de nous:

Tomates en conserve jusqu'à concurrence de	\$2,658,000
Pommes séchées jusqu'à concurrence de	177,000
Pommes en conserve jusqu'à concurrence de	664,000
Pulpe de fruit jusqu'à concurrence de	266,000
Pectine jusqu'à concurrence de	222,000
Miel jusqu'à concurrence de	554,000

Soit un total, pour les fruits et le miel de \$4,541,000

Volailles et oeufs

Il nous a été impossible d'en venir à une entente pour ce qui est des volailles et des oeufs parce que le ministère britannique des Vivres jugeant que la volaille est un luxe, n'a pas voulu se lier à cet égard. Ce ministère croit aussi que nous ne pourrions pas lui fournir d'oeufs en quantité suffisante pour influencer ses listes de rationnement. Il préfère donc faire ses achats sans avoir à se plier aux clauses d'un accord.

Hors les viandes fraîches, il y a trois denrées que nous pouvons fournir en quantité, le blé, les produits laitiers et le bacon. Ils figurent sur la liste britannique dans cet ordre. Je me permettrai d'intervenir l'ordre.

Le bacon et

la charcuterie

L'an dernier, l'Angleterre s'engageait, par un accord, à prendre 291 millions de livres de flèches de Wiltshire à un prix qui, sur la quantité, nous aurait rapporté 52.4 millions de dollars. Elle nous en a effectivement acheté 321



● L'hon. James-G. GARDINER, ministre des Services de Guerre et de l'Agriculture.

millions de livres qui nous ont rapporté 57.6 millions de dollars.

Le bacon vient en quatrième place sur la liste de denrées essentielles. L'opinion s'accrédite dans les sphères gouvernementales et ailleurs — le peuple canadien peut en prendre note — que le bacon n'est pas un produit essentiel et qu'on pourrait le placer beaucoup plus bas sur la liste. On apporte deux objections à cette opinion; d'abord, que le bacon coûte trop cher par rapport à sa valeur nutritive et ensuite qu'il serait impossible, vu la diminution des sources d'approvisionnement, d'en faire une répartition raisonnable. Nous leur avons exposé notre situation, en répondant à la dernière objection. Nous estimons que l'excédent total de Wiltshire pour cette année atteindra 425.6 millions de livres, soit une quantité à peu près égale à celle que l'Angleterre importait jadis du Danemark. Nous prévoyons de plus qu'il nous sera possible de vendre pour un million de dollars d'issues et pour un million de dollars de panes et de boyaux à saucisses. Nous avons donc conclu un accord avec la Grande-Bretagne aux termes duquel nous lui livrons la totalité de notre excédent de Wiltshires, d'issues, de panes et de boyaux à saucisses au prix net de \$69,300,000, soit 17 millions de plus que garantissait l'accord de l'an dernier et un surplus de dix millions de dollars sur nos ventes de l'an dernier. Cette transaction aura pour effet de désencombrer notre marché et permettra à l'Angleterre de maintenir sa ration de quatre onces cette année. Notre marché s'en trouvera assaini et la Grande-Bretagne aura le loisir de conserver sa ration actuelle de bacon ou de l'augmenter à l'avenir.

Les termes de l'accord permettent d'exécuter le contrat à meilleur compte que l'an dernier, et la quantité empêchera peut-être que ne se renouvelle la pléthore du marché. Ces deux facteurs devraient contribuer à maintenir le prix à la production à un niveau au moins aussi avantageux que l'an dernier.

Il aurait fallu fournir, l'an dernier, aux termes de l'accord, deux millions et demi de pores. Nous devons en livrer, pour exécuter le présent contrat 3.6 millions. Le rendement minimum prévu par l'accord de l'an dernier devait être de 52.4 millions de dollars. En livrant la quantité minimum exigée par le présent contrat, nous toucherons une somme de 67.3 millions de dollars pour les Wiltshires et de \$69,300,000 pour tous les produits du porc.

Fromage et autres produits laitiers

La Grande-Bretagne ne veut acheter de beurre chez nous s'il en doit résulter une réduction dans la quantité de fromage qu'elle recevra. Le fromage vient immédiatement après le blé dans le tarif de préférence de la Grande-Bretagne. Quant au beurre, elle ne saurait verser un prix égal à celui que peuvent toucher nos cultivateurs sur leur propre marché. Par conséquent, jugeant préférable de ne pas insister à ce sujet, nous avons plutôt conclu un accord relatif au fromage. Cela ne veut pas dire que la Grande-Bretagne entend se passer de notre beurre, mais que, si elle en accepte, il devra être écoulé de la façon ordinaire.

L'an dernier, nous avions un accord comportant l'expédition de 78.2 millions de livres de fromage à un prix net de 14c. la livre à Montréal. Nous en avons exporté pour 90 millions de livres et touché 12.6 millions de dollars. Cette année, nous nous sommes engagés à expédier 112 millions de livres au prix de 14.40c. à Montréal. Nous recevons ainsi, à Montréal, une somme nette de 16.1 millions de dollars. Si nous réussissons à augmenter le chiffre de nos livraisons, la Grande-Bretagne acceptera le tout.

Outre l'accord relatif au fromage, il existe certaines dispositions en vertu desquelles nous pourrions écouler du lait condensé pour une valeur d'au moins \$3,750,000, soit un million de caisses.

Faisant le total de ces différents chiffres, l'on constatera qu'en exportant seulement la quantité minimum de denrées alimentaires stipulée, nous nous trouverons à écouler pour \$93,691,000 de produits alimentaires autres que le blé et le poisson. Ajoutant à ce chiffre celui de nos expéditions de poisson, mais non de blé, le montant de nos exportations de produits alimentaires en Grande-Bretagne cette année s'établit à \$105,741,000. Ce chiffre est bien le plus considérable qu'elles aient atteint depuis la fin de la dernière guerre.

Ce que nous vendrons à la Grande-Bretagne en 1941

Bacon et Jambon	\$67,300,000
Issues de porc	1,000,000
Enveloppes de saucisse	1,000,000
Total	69,300,000
Fromage	16,100,000
Lait condensé	3,750,000
Total	19,850,000
Miel	554,000
Tomates de conserve	2,658,000
Pommes séchées	177,000
Pommes de conserve	664,000
Pulpe de fruit	266,000
Pectine de fruit	222,000
Total	4,541,000
Total des produits ci-dessus	93,691,000
Saumon de conserve	5,538,000
Autre poisson de conserve	3,145,000
Morue gelée	3,367,000
Total du poisson	12,050,000
Grand total	105,741,000

Des paroles d'or

EXTRAIT DU DISCOURS DE L'HON. J.-G. GARDINER

"Un des plus importants services de guerre fournis par le Canada est celui que rendent les cultivateurs. On n'oublie jamais l'importance des armements et des armées en temps de guerre, et c'est juste. MAIS ON OUBLIE PARFOIS QUE LES NECESSITES DU TEMPS DE PAIX SONT AUSSI LES NECESSITES FONDAMENTALES DU TEMPS DE GUERRE. La nourriture et le vêtement sont aussi indispensables en temps de guerre que les armées elles-mêmes, car sans nourriture et vêtement il ne peut y avoir d'armée. Les cultivateurs du Canada et les soldats tirés de toutes les classes de la population ont dû consentir de plus lourds sacrifices que les autres Canadiens".

La Terre

fondée en 1929

Journal hebdomadaire, organe officiel de l'Union Catholique des Cultivateurs, de la Co-opérative Fédérée et des Cercles de fermiers.

GERARD FILION, L.S.C., directeur;
DOMINIQUE BEAUDIN, rédacteur;
ROLAND CHARLETTE, gérant de la publicité.

Abonnement : Tous les membres de l'Union Catholique des Cultivateurs, qui payent une cotisation annuelle de \$2.00, reçoivent le journal. Les personnes qui, pour différentes raisons, ne peuvent être membres de l'U.C.C. peuvent s'abonner au tarif suivant :

\$1.00 par année; \$2.50 pour trois ans; \$1.50 par année à l'étranger.

Publicité : Le tarif de la publicité est de 12 cents la ligne agate, ou \$1.68 le pouce-colonne. Toute annonce ou tout avis d'annulation doit arriver huit jours avant la date de la publication. Le tirage de la "Terre de Chez Nous" est certifié par l'Audit Bureau of Circulations.

Correspondance : Pour toute question touchant la rédaction, l'administration ou la publicité, adressez vos lettres à :

La "TERRE DE CHEZ NOUS" Montréal
515, ave. Viger.
Imprimé à l'Action Sociale, Ltée, Québec.

Combien vaut l'union ?

C'est la question que nous posait récemment un brave cultivateur, membre de l'U.C.C. depuis plusieurs années. Il accompagnait sa question de quelques commentaires que nous croyons intéressant de rapporter.

On nous demande souvent, disaient-ils, dans les équipes d'étude ou ailleurs : à quoi sert la cotisation annuelle de deux dollars que nous versons à l'Union ? Quel usage fait-on de cet argent. Est-il administré avec économie ? La situation financière de l'Union est-elle bonne ? En un mot, combien vaut l'Union après seize ans d'existence ?

Des centaines, des milliers de cultivateurs se sont posé ces questions à un moment ou à un autre; ils n'y ont peut-être pas trouvé des réponses satisfaisantes. Ils les ont entendues dans la bouche de personnes qui critiquent l'Union et n'ont pas pu... les boucher. Il nous paraît donc de bonne politique de mettre les choses au clair au moyen de chiffres rigoureusement vérifiés.

Disons tout d'abord que l'Union avec ses filiales la "Terre de Chez Nous", la Mutuelle-Vie, l'Union des Bûcherons, a à son service un personnel de vingt-cinq employés; ces personnes travaillent exclusivement pour l'Union et en reçoivent un salaire aussi raisonnable que possible; aucune d'elles ne fait de quoi s'enrichir rapidement, encore moins de quoi crever de faim.

En deuxième lieu, l'Union doit payer des frais généraux multiples et assez élevés; dépenses de voyage, papeterie, téléphone et télégrammes, timbres, lumière, etc., etc. Par exemple, les dépenses en timbres se sont élevées à peu près de \$1,500, pour la dernière année financière. L'impression et l'expédition de la "Terre de Chez Nous" ont coûté pour la même période d'un an un peu plus de \$19,000. Il en va de même pour un grand nombre d'autres dépenses absolument indispensables.

Malgré tout, l'Union réussit chaque année à mettre quelques piastres de côté. En seize ans, elle a ainsi accumulé la jolie somme de \$63,176.52 qui se répartit comme suit entre l'Union et ses filiales :

U.C.C.	\$ 7 552.09
Terre de Chez Nous	36 324.24
Comptoir Coopératif	7 375.12
Mutuelle-Vie	10 498.69
Union des Bûcherons	1 498.20

Après tout, ce n'est pas si mal pour une organisation qui, au dire de prétendus experts, ne devait pas vivre cinq ans. Elle a vécu, elle a progressé, elle continue à rendre des services. A mesure que ses moyens augmenteront elle fera bénéficier ses membres de nouveaux avantages.

Une menace inattendue

Expropriation paysanne

Dans une note intitulée "Le salut par le sol", parue il y a déjà plusieurs mois dans l'Ordre nouveau, j'écrivais les lignes suivantes : "Je pourrais citer les noms de quelques-uns de nos grands hommes d'affaires canadiens qui, angoissés par l'avenir, se sont achetés récemment des fermes : "Peut-être que demain l'argent, les titres ne vaudront plus rien, mais la terre, elle fait toujours bien vivre son monde !"

De la part d'hommes jusqu'à ce jour infiniment plus intéressés au jeu des valeurs en bourse qu'au lent travail productif du sol, le témoignage est précieux. Je l'avais rapporté pour rendre hommage à la glèbe paysanne toujours fidèle, malgré les mépris dont elle est trop souvent la victime, à cette terre toujours prête à servir, dont le maréchal Pétain disait avec émotion et confiance au lendemain de l'effondrement de son malheureux pays : "La terre, elle, ne meurt pas. Elle demeure votre recours. Elle est la patrie éternelle... Une jachère de nouveau emblavée, c'est une portion de France qui renaît." (Discours du 26 juin à la nation française.)

Depuis, le mouvement a pris de l'ampleur. L'achat de fermes dans nos plus belles campagnes n'est plus le fait isolé de quelques hommes d'affaires plus perspicaces ou plus entreprenants. La contagion existe. L'opération se renouvelle au rythme accéléré qui caractérise la vie d'une nation en guerre. Le déséquilibre, dans notre société mécanisée, entre les prix des denrées agricoles et ceux des produits industriels, a depuis longtemps mis en mauvaise situation un trop grand nombre de nos cultivateurs. Il devient alors particulièrement difficile de résister à des avances pécuniaires alléchantes. C'est ainsi que le mouvement d'expropriation des cultivateurs, au profit de compagnies ou d'individus, qui avait pris, avec la crise de 1929, une ampleur incroyable dans les provinces de l'ouest du Canada, commence à gagner, à la faveur de la guerre, les vieilles provinces de l'Ontario et de Québec. On pourrait citer telle paroisse de deux cents terres — le cas est exceptionnel, mais tragique — où il n'en reste plus que cent aux mains de petits propriétaires. Dans son dernier Pamphlet, Valdombre signale que dans sa région "les Anglais, ces gens pratiques", achètent à profusion des terres de l'habitant. Ce n'est pas un cri d'alarme isolé !

* * *

Or, les conséquences de ce mou-

vement, s'il allait augmenter, seraient tout simplement catastrophiques. Ce serait une véritable révolution de notre économie paysanne, non pas au profit d'une restauration de sa valeur sociale et humaine par la protection de la petite propriété terrienne, mais au contraire vers la déchéance définitive par la prolétarianisation du dernier secteur national qui eût encore résisté à l'action dissolvante du capitalisme libéral.

Faudra-t-il maintenant que la classe paysanne perde cette fière indépendance, principale et inappréciable contribution qu'elle apporte à la richesse culturelle d'une nation ?

Numériquement insignifiante, la classe paysanne de Québec a mieux résisté à la prolétarianisation qu'aucun autre groupe d'agriculteurs du continent nord-américain, grâce à une philosophie de vie "distincte de celle des Etats-Unis et au fond contraire à son essence" (André Siegfried), qui l'a empêchée de verser dans la culture industrielle et spéculative.

Pourra-t-elle résister à l'attaque brutale qui se dessine à l'occasion de la guerre et du désarroi que celle-ci laisse prévoir pour l'après-guerre ? Nos braves cultivateurs deviendront-ils de simples ouvriers agricoles, obligatoirement dociles, de gros propriétaires installés confortablement à Québec, Montréal ou Toronto ?

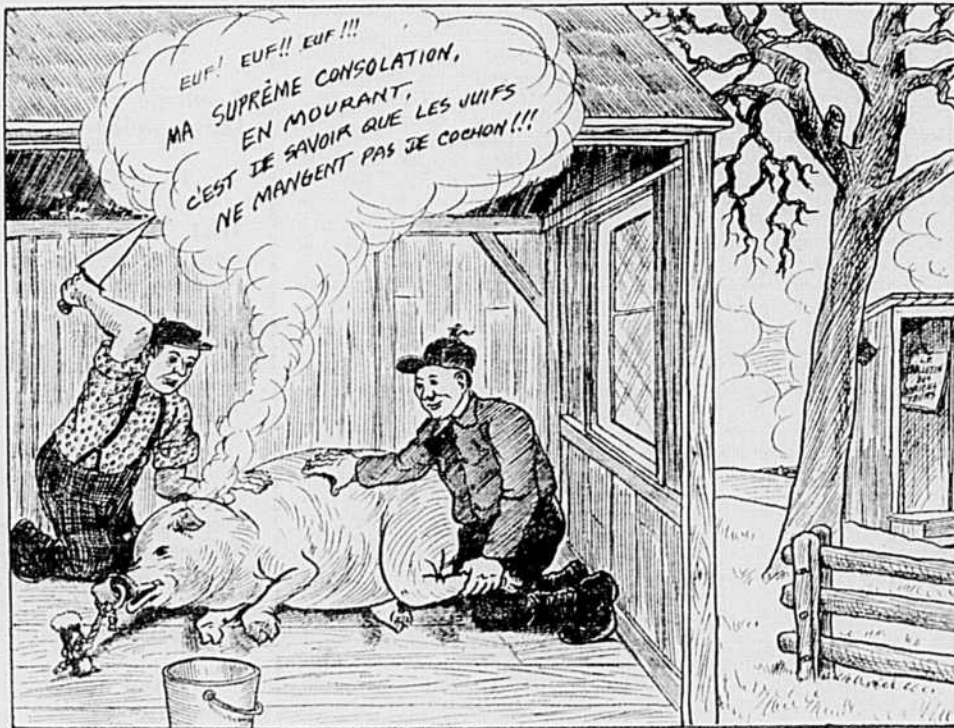
Nous nous, Canadiens français, la réponse à cette question est doublement vitale; l'enjeu n'est plus seulement l'indépendance économique, politique et culturelle de la classe paysanne de chez nous, mais l'existence même de notre groupe ethnique, avec son riche héritage de valeurs humaines.

C'est pour avoir poussé des racines profondes dans un sol fièrement et jalousement possédé que notre peuple a tenu — c'est par le sol — encore et toujours librement possédé — qu'il tiendra, continuant de livrer le message doucement conquérant d'une philosophie de vie plus humaine et plus spiritualiste à un monde mercantile aux abois, témoignage d'un peuple chrétien fiché au cœur d'une civilisation foncièrement matérialiste.

Habitants du Québec, gardez vos terres. Ne vendez pas votre droit d'ainesse — et celui de votre peuple — pour un plat de lentilles.

Et s'il fallait, pour protéger et sauver notre paysannerie, en appeler aux gouvernants, aucune intervention de l'Etat ne serait plus légitime : ce serait vraiment une mesure d'intérêt général, voire de salut public.

J.-d'Autueil RICHARD, s.j.,
de l'Ecole Sociale Populaire
Reproduit de l'"Ordre Nouveau."



Saison d'études

Déjà les journaux agricoles parlent plus fréquemment des équipes d'étude qui devront bientôt se remettre à l'oeuvre. Dans quelques jours, ce sera l'hiver avec ses longues soirées, ses travaux ralentis. Nos cultivateurs comprennent de mieux en mieux la nécessité d'étudier eux-mêmes à fond leurs propres problèmes en vue d'y apporter une juste solution.

Nos colonies ne sauraient se dispenser de suivre un si bon exemple. Si les cultivateurs, après une existence de plusieurs siècles parfois sur les mêmes biens, sentent le besoin de faire mieux, d'organiser mieux leur affaire, il va sans dire que les colons, arrivés tout récemment sur la terre, auraient tort de renoncer déjà à améliorer leur sort.

Au cours de l'été, quelqu'un nous expliquait les difficultés que l'on aurait à organiser les équipes d'étude dans les colonies, à cause des distances énormes que devaient parcourir les colons, par des chemins souvent mauvais, pour aller se réunir au village. Ces difficultés seraient réelles si on devait ainsi comprendre le cercle d'étude. Mais, jusqu'ici le cercle qui a le mieux réussi n'est pas du tout de cette nature. L'équipe idéale est celle qui réunit six ou sept personnes de la même profession, habitant dans le même voisinage et intéressées aux mêmes problèmes. La chose ainsi vue, il n'y a plus d'obstacle à ce que nos colons se rassemblent à six ou à sept, tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre, pour consacrer quelques heures à l'étude.

Mais quelles études devront poursuivre nos colons, eux qui n'ont encore à peu près rien, peu d'animaux, peu de culture et des moyens fort limités? Tous les exemples du passé, comme on nous le faisait remarquer dernièrement, démontrent que c'est précisément lorsqu'on est le plus déshérité que l'on se donne avec le plus d'acharnement à l'étude des choses de son état. S'il ne presse pas pour nos colons d'étudier les problèmes d'une culture fort extensive, il leur est bien davantage utile de se demander comment il faudrait s'y prendre pour retirer le plus de revenus possible de quelques acres en culture; comment arriver à satisfaire aux besoins de la famille avec seulement quelques têtes de bétail; quelles sont les productions qui seraient les plus payantes dans leur jardin.

L'aboutissant ordinaire de la plupart des équipes d'étude, c'est la coopération et la création plus ou moins immédiate de quelque organisme coopératif. La coopération a fait des merveilles pour bien des groupes formés au sein des classes pauvres; il n'y a pas de raison pour qu'elle n'en fasse aussi chez les colons. Quand, en effet, on est loin de posséder tout ce qui peut se posséder, quand on manque de bien des choses, on a tout avantage à tâcher de s'assurer la collaboration d'autrui. Les matières qui peuvent fournir objet à étude chez les colons sont nombreuses et variées. C'est une raison de plus pour qu'ils veuillent profiter des loisirs de l'hiver pour s'instruire des choses de leur métier et essayer de mieux comprendre tout ce qui pourrait les aider à devenir au plus tôt des cultivateurs indépendants.

C.-E. COUTURE.

le 23 novembre 1940.

Ephémérides

Et déjà voilà dix ans...

Du numéro publié par la "Terre de Chez Nous", le 26 novembre 1930. — il y a dix ans. — nous tirons les quelques notes qui suivent

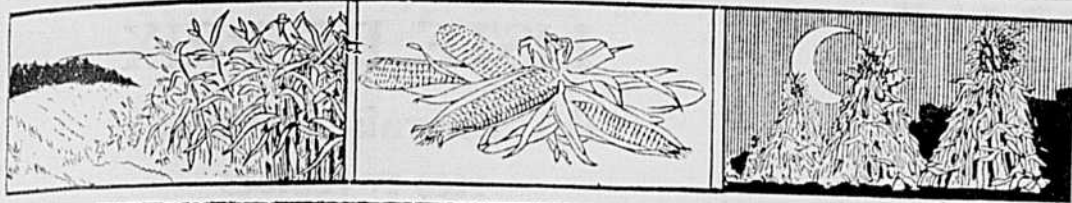
M. Julien Méthé démissionne comme vice-président de l'U. C. C. Ouvrier de la première heure, il fut un serviteur fidèle et un collaborateur précieux.

L'hon. J.-L. Perron, ministre de l'Agriculture, vient de mourir à l'âge de 57 ans. Il était ministre de l'Agriculture depuis le printemps de 1929 alors qu'il avait succédé à l'hon. Caron.

Au ministre décédé, la "Terre de Chez Nous" rend hommage en ces termes : "La disparition de l'honorable J.-L. Perron sera vivement ressentie par tous ceux qui ont eu l'occasion de l'approcher et de l'apprécier. Comme membres de l'U. C. C., nous le regrettons pour la réelle bienveillance qu'il a toujours manifestée à l'égard de notre Association. Comme cultivateurs, nous le regrettons encore, car il était l'homme qu'il fallait, croyons-nous, pour ramener la prospérité au sein de notre population agricole."

A Sainte-Emélie de Lotbinière, le cercle de l'U.C.C. adopte une résolution pour demander que les formalités du prêt agricole fédéral soient simplifiées et pour demander que le taux de l'intérêt n'excède pas 5%.

D. B.



Conseils de la semaine

Par Jean Blanchet, agronome

I. - Un petit fait

Les cultivateurs de Ste-Luce, St-Anaclet, St-Donat, St-Gabriel et St-François-Xavier — cinq paroisses du comté de Rimouski — se sont groupés dernièrement pour se mêler de leurs affaires. Ils ont compris, une fois de plus, que l'union fait la force, et ils ont réussi à mettre sur pied une organisation pour la vente en commun de leurs animaux.

Un camion, qui appartient à la société, va chercher les moutons, les veaux, les porcs, pour les transporter à Luceville le centre d'expédition par voie ferrée. Bénéficiant d'un tarif spécial sur le chemin de fer, les cultivateurs réalisent des profits raisonnables quand ils envoient leurs animaux en coopération et en consignment.

Ce projet, sans doute, ne s'est pas réalisé en un clin d'oeil; il a été le fruit de la propagande, de la réflexion et de l'étude. Il ne fut pas imposé mais désiré et voulu. Et c'est pour cela qu'il rend service et qu'il demeurera. Nous félicitons les organisateurs de cette nouvelle entreprise coopérative et nous espérons que d'autres régions profiteront de ce petit exemple pour aboutir à des résultats aussi significatifs.

De quelque façon qu'on tourne ou retourne la question, la conclusion reste toujours la même : il faut d'abord connaître ses problèmes avant de les résoudre; et

c'est dans les équipes d'étude que ce travail d'étude et de propagande doit se faire. Quand on met les boeufs en avant de la charrue on a beaucoup plus de chance à faire un bon labour.

II. - De l'exercice

Les causes de l'engraissement sont :

- 1.—La suralimentation.
- 2.—Le manque d'exercice.

Or l'animal, qui reste attaché dans sa crèche pendant six mois de l'année, et qui reçoit une bonne alimentation, se trouve par conséquent dans des conditions favorables à l'engraissement.

Est-il bon pour tout animal de s'engraisser ? Oui et non... Oui, si c'est un animal qu'on destine à la boucherie. Non, si c'est un animal qu'on garde pour l'élevage... Ici, il faut s'entendre. On ne doit pas permettre à une vache qui porte un veau de s'engraisser outre mesure car elle aura très souvent une mise-bas très onéreuse. D'autre part l'engraissement excessif d'un taureau diminue, quelquefois sa fécondité. Cela ne veut pas dire qu'il faut tenir les vaches et les boeufs "maigres comme des coins". Non, il y a un juste milieu: les garder en condition, ni trop gras, ni trop maigres.

Pour qu'ils demeurent en condition il leur faut de l'exercice. Durant les mois d'été et d'automne on n'a pas à

s'occuper de cette question. Au pacage les animaux trouvent moyen de se détendre les muscles. Mais c'est pendant la période de stabulation que ce problème devient compliqué. Et la santé des animaux exige qu'on en tienne compte. Voici, à ce propos, quelques suggestions.

- 1.—Permettons aux vaches de se dégourdir quelques heures au soleil pendant les plus belles journées d'hiver.
- 2.—Faire promener l'étalon autour des bâtisses en le tenant par sa bride ou lui donner de l'exercice en l'attendant sur une voiture légère.
- 3.—Le boeuf, même si on le garde dans une loge pourra bénéficier très souvent d'une marche en plein air.
- 4.—La jument poulinière ne doit pas travailler trop fort ni forcer sur des charges pesantes mais elle doit travailler moyennement jusqu'à l'époque de la parturition.
- 5.—Et les poulains ? Je crois qu'on fait d'excellents chevaux avec des poulains qui hivernent en plein air. Ils y acquièrent de l'endurance et une bonne santé...

III. - Un autre fait

A un congrès régional des chambres de commerce, tenu le 17 novembre dernier, le sujet suivant était inscrit au



● "Voyez-vous, mon colonel, c'est une sorte d'échange — nos manœuvres d'automne — son labour d'automne!"

SOMMAIRE

"Ensemble!"

Vol. I No 10

Décembre

Caractère démocratique de la coopération par Georges-Henri LEVESQUE, o. p.

Le Recrutement des Membres par Roméo MARTIN, agronome.

Le Caractère Social et Coopératif de l'Hygiène par Dr Wilfrid LEBLOND.

La Coopération à Saint-Anselme par Cyrille FELTEAU, E. Sc. Soc.

Savez-Vous Que ?

Les Voeux du Congrès par Jean-Marie MARTIN.

Gazette Coopérative par Jean-Pierre DESPRES.

Faits et Nouvelles

Notes Bibliographiques.

QUESTIONNAIRES.

L'Opinion des Autres.

Table des Matières pour l'année 1940.

Vous voulez lire ? Consultez le SERVICE de LIBRAIRIE de l'U.C.C., 515, avenue Viger, Montréal, P. Q.



En vente à tous les BUREAUX de MESSAGERIES et GARES du CANADIEN NATIONAL

Bénéficiaire du prêt agricole provincial

Avez-vous songé que vos versements semestriels d'intérêt et de remboursement, si minimes soient-ils, obéreront votre budget pendant près de quarante ans ?

Avez-vous la moindre certitude de vivre encore quarante ans ?

Si vous mourriez dans cinq ans, dans dix ans, dans quinze ans, dans vingt ans, qu'advierait-il ? Vos héritiers pourraient-ils répondre à vos engagements ?

Ne risquez pas de leur laisser une succession indésirable. Pourvoyez vous-même au remboursement intégral de votre emprunt.

—Et comment ?

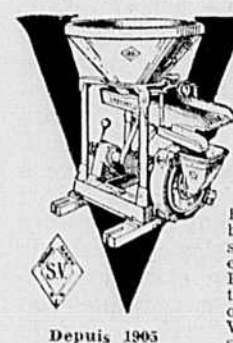
—En prenant sur votre vie une police d'assurance d'un montant égal à celui de votre emprunt. Le jour où vous mourrez, votre emprunt sera remboursé.

—Et combien cela coûtera-t-il ?

—Cela dépend de votre âge. De toute façon, en demandant votre assurance à la Mutuelle-Vie de l'U.C.C., cela devrait vous coûter moins de deux pour cent par année du montant de votre emprunt.

LA MUTUELLE-VIE DE L'U. C. C.

Le mouvement coopératif ne parviendra jamais, chez nous, à remplacer le petit commerce, mais les marchands, même s'ils sont unis, ne sauront empêcher le développement des coopératives agricoles. Les cultivateurs ont senti le besoin de se grouper pour la vente et l'achat de leurs produits. Ce besoin est très impératif...



Depuis 1905

La MOULANGE
(À COUSSINETS À BILLES)
VESSOT

Faites que vos bestiaux retirent tout le profit possible des aliments qu'ils absorbent. La Moulange Vessot, en broyant les grains grossiers, le fourrage fin et les écaïles, rend facile l'assimilation des aliments. Plaques à parois doubles; modèles à courroie ou actionnés directement par moteur, 8 dimensions. Vous obtiendrez une brochure illustrée gratuite de S. Vessot Co. Ltd, Joliette, Qué., ou à n'importe quelle succursale de

International Harvester Company of Canada, Limited.

- L'ASSEMBLEE GENERALE -

(suite)

La semaine dernière, nous avons parlé de bénéfices et de réserves.

Les bénéfices coopératifs sont d'une nature particulière. Il est même des coopérateurs qui s'objectent à ce qu'on emploie le mot "bénéfice" pour désigner les surplus de fin d'année. Une société coopérative, en effet, n'a d'autre but que de rendre à ses membres, au plus bas prix possible, les services que ceux-ci attendent d'elle. Au début de l'année, ses administrateurs font le calcul approximatif des dépenses. L'exercice terminé, les trop-perçus sont remis aux membres. Pour établir quelle remise peut être faite, on déduit d'abord les dépenses courantes des recettes brutes. Tout le monde comprend cela. En plus, on doit retenir une certaine somme destinée à assurer la survie de la société, pour découvrir les dépréciations, pour assurer la marche régulière des affaires, etc. Enfin, les véritables coopérateurs se préoccupent toujours de consacrer une partie des trop-perçus au développement de la société, à la propagande, à des œuvres d'intérêt social, etc.

Lorsqu'on parle de trop-perçus, d'excédents ou de bénéfices — ce qui, pour plusieurs, est la même chose — il surgit souvent une difficulté dans les sociétés qui font affaires avec des non-membres.

Beaucoup de gens voudraient que les coopératives ne fassent affaires qu'avec leurs membres. On peut diviser ces gens en deux grandes catégories, dont chacune pourrait être subdivisée. Tenons-nous-en à deux grandes divisions.

Il y a d'abord ceux que l'expansion du mouvement coopératif inquiète et qui, en bons apôtres, se montrent plus intransigeants que les coopérateurs eux-mêmes. Ceux-là seront satisfaits aussi longtemps qu'il n'y aura dans la province que des petites sociétés dont les affaires ne représenteront que quelques centaines de mille dollars par année. A ce jeu-là, les coopératives ne parviendraient pas de sitôt à prendre une grande influence sur le commerce des denrées agricoles ou l'achat des marchandises d'utilité professionnelle. Aussi faut-il voir avec quel zèle et quelle rigidité certains bonshommes réclament le respect intégral des principes coopératifs, et, parmi ces derniers, ils placent au premier rang l'obligation pour les sociétés ou les syndicats de ne faire affaires qu'avec leurs membres.

Il y a un autre groupe de personnes qui croient qu'il faut demander plus pour obtenir à peu près ce qu'il convient, et qui voudraient que les coopératives accroissent le nombre de leurs membres plutôt que de faire affaires avec des non-membres. C'est tout simplement une tactique de propagande. Ceux qui l'ont adoptée agissent d'après des convictions fort respectables et sont d'une entière bonne foi.

Entre ces deux extrêmes, on trouve toutes sortes d'opinions et d'attitudes. Il vaut mieux considérer cette question du point de vue des réalités. Il est certain que des sociétés doivent limiter le nombre de leurs membres à cause de leur incapacité physique de satisfaire un plus grand nombre d'adhérents. Songeons à une buanderie dont le maximum de production est de 200,000 livres par année et qui se trouve dans l'impossibilité d'accroître son outillage. On peut citer d'autres exemples dans le domaine de la production et de la distribution de l'énergie électrique, dans celui de la boulangerie, dans celui des habitations coopératives, etc.

Par ailleurs, il y a certainement aussi des coopératives qui, dès le début, doivent avoir un certain volume d'affaires pour opérer économiquement. Si les coopérateurs ne sont pas assez nombreux pour assurer ce volume, est-il criminel d'accepter ceux qui, volontairement, veulent se prévaloir des services offerts par la coopérative ? Il y a aussi le cas des buanderies coopératives qui sont le seul établissement de fabrication dans une paroisse. Les coopérateurs devront-ils condamner les non-coopérateurs à aller porter leur linge ou leur crème à la buanderie de la paroisse voisine ? Nous ne le croyons pas.

Il existe bien des cas où les coopératives doivent faire affaires avec des non-membres. Il n'y a là aucune dérogation à la doctrine et aux principes coopératifs ; mais, en fin d'année, il arrive que l'utilisation des bénéfices attribuables à la participation des non-membres donne lieu à une pratique qui n'est pas toujours en conformité avec l'esprit coopératif. Disons de suite que, légalement, les bénéfices des coopératives appartiennent à leurs membres ; mais, conformément à l'esprit et à la doctrine coopérative, les bénéfices provenant des non-membres n'appartiennent pas aux membres des coopératives, en ce sens qu'ils ne peuvent se les distribuer. En se les appropriant, les coopérateurs agissent comme des capitalistes. Ils se conduisent exactement comme le propriétaire individuel qui inscrit tout son bénéfice net à son compte de banque. Au lieu d'être un seul à empêcher, ils sont plusieurs : c'est là la seule différence qu'il y ait.

Que fera-t-on alors de cette partie des trop-perçus ? Les distribuera-t-on aux non-sociétaires ? Non. On leur offrira de porter à leur crédit, dans les livres de la société, une proportion des sommes auxquelles ils ont droit, coopérativement parlant. Cette proportion peut être de 50% à 75%. Le reste sera placé à la réserve générale ou à tout autre fonds qui pourra être employé au bien général de la coopération et des coopérateurs. Cette pratique doit comporter certaines conditions. Le non-sociétaire devrait faire sa demande d'admission, signer ses billets et son contrat comme tout le

monde. S'il arrive, pour une raison ou pour une autre, qu'il ne veut pas se prévaloir de l'offre qui lui est faite, la totalité de ses ristournes devrait être versée à la réserve.

Il appartient à l'assemblée générale de décider de cette question. C'est pour cette raison que nous attirons aujourd'hui l'attention des coopérateurs. Somme toute, les membres d'une coopérative ou d'un syndicat doivent reconnaître que les risques de leur entreprise sont diminués par la collaboration des non-membres ; que le fait de porter à la réserve 50% ou 25% des ristournes des non-sociétaires consolide la situation financière de la société ; que l'intérêt de la coopération et des coopérateurs exige le recrutement de toutes les personnes susceptibles de prendre part à l'entreprise commune. Le traitement offert aux non-sociétaires est la meilleure preuve que l'on puisse offrir que la coopérative a été mise sur pied pour sauvegarder l'intérêt général. Du moment que le non-sociétaire signe ses billets, il assume sa part des risques, même s'il n'acquiesce sa dette qu'avec ses ristournes. A tout prendre, et à quelque point de vue raisonnable que l'on se place, il vaut mieux que les sociétaires donnent une chance aux non-membres de se joindre à eux. Ces nouveaux venus, à mon sens, ne devraient cependant avoir droit de vote que le jour où ils auront fini de payer leurs actions.

L'assemblée générale choisit aussi ses officiers, c'est-à-dire les hommes qui, pendant un an, administreront la coopérative ou le syndicat.

Le choix des administrateurs se fait en tenant compte de leurs qualifications. Il ne s'agit pas de favoriser monsieur Untel ou Untel. Il ne s'agit pas non plus de faire plaisir à un parent ou à un ami. Il n'est question, et il ne doit être question, que de donner à la coopération les hommes qui peuvent le mieux la diriger. Les gens de la campagne se connaissent les uns les autres. Il est rare qu'un rural soit tellement dissimulé que ses voisins ne soient arrivés à le juger équitablement. L'on devrait, il nous semble, confier la direction des coopératives et des syndicats à des hommes qui ont déjà su administrer leurs propres affaires convenablement. C'est l'assurance la plus grande que l'on puisse avoir. Le cultivateur qui, depuis dix ou quinze ans, exploite bien sa ferme a certainement donné une preuve qu'il possède un bon jugement. Peu importe s'il n'a pas l'élocution facile, s'il n'est pas un "orateur", comme on dit. Les affaires ne s'administrent pas avec des discours. Il faudra en plus que les officiers aient le temps de s'occuper de la coopérative et que leur demeure ne soit pas trop éloignée du siège social de la société.

Il va sans dire que l'on doit scrupuleusement mettre de côté les questions de politique fédérale, provinciale ou

LISTE DE PRIX

des Engrais Chimiques

SECS ET FLUIDES

(fabriqués au Canada)

ANNEE 1941

ENGRAIS CHIMIQUES COMPOSES

En sacs de 125 livres	Acide			PRIX PAR TONNE (2,000 lb.)
	Azote	Phosphorique	Potasse	
0	16	6		\$26.00
2	12	6		26.00
4	12	10		30.00
6	16	6		30.00
8	8	10		30.00
10	12	6		31.00
12	5	7		33.00

Vergers

SPECIAUX :

Dans les formules ci-dessous, la moitié de l'azote est fournie sous forme nitrique.

1% nitrique	2	12	10	\$31.00
2% "	4	8	10	32.00

POUR TABAC :

A pipe et à enveloppes	5	8	7	2	33.00
	5	8	10	2	37.50
A cigarettes	2	12	8	2	31.50
	2	12	10	2	34.50

ENGRAIS CHIMIQUES SIMPLES

Superphosphate granulé	20%	P205	En sacs de		
Sulfate d'ammoniaque	20%	N	125 lb.		\$22.00
Nitrate de soude	16%	N	200 lb.		43.00
			100 lb.		52.00

ESCOMPTE DE 5% POUR ACHAT DE 15 TONNES OU PLUS

F. A. B.

Montreal, Bécot, Chambly, Québec ou Lévis

CONDITIONS : COMPTANT

Quiconque ne paiera pas comptant devra établir sa solvabilité à notre satisfaction.

Prix sujets à être changés sans avis

VENDUS PAR

La Coopérative Fédérée de Québec

130, RUE ST-PAUL EST, MONTREAL

EN VIGUEUR LE 18 NOVEMBRE 1940.

municipale, ou les questions de religion ou de race. Un syndicat ou une coopérative ne sont pas faits pour promouvoir les intérêts d'un parti politique ou pour faire de la propagande religieuse. L'un et l'autre sont organisés pour sauvegarder les intérêts matériels de leurs membres.

Enfin, est-il nécessaire d'ajouter que les directeurs doivent avoir une réputation bien établie d'intégrité et d'honnêteté ?

Il est aussi du devoir de l'assemblée générale de désigner le vérificateur des comptes. Le Ministère provincial de l'Agriculture tient à la disposition des coopératives un certain nombre d'instructeurs qui font ce travail gratuitement. La plupart des organisations coopératives tirent parti de ce service. Ces auditeurs sont non seulement des vérificateurs de comptes, mais aussi des hommes qui possèdent des connaissances techniques et commerciales, et qui ont acquis de l'expérience au triple point de vue de l'application de la doctrine coopérative, de l'organisation et du fonctionnement des différents types de sociétés que l'on rencontre dans la province. Si l'on décide, pour une raison ou pour une autre, de faire vérifier les livres par une autre personne, il faut que cette dernière soit compétente et que le coût de ses services ne soit pas trop élevé.

Enfin, l'assemblée générale des membres du syndicat et de la société affiliés doit choisir

le délégué et le substitut qui représenteront leur association à l'assemblée annuelle de la Coopérative Fédérée. Habituellement, l'on confie cette tâche à un directeur. C'est une sage pratique, parce que les membres du bureau de direction sont ordinairement au courant des affaires de leur société. L'on devrait s'efforcer de découvrir les hommes qui ont quelque expérience des affaires tout court. Les directeurs de la Coopérative Fédérée s'attendent à ce que les délégués des locales abordent les différents problèmes qui leur sont soumis avec une vue large et nette des réalités. Ils s'attendent aussi à ce que l'on ne discute pas inutilement des choses impossibles à réaliser. Jusqu'ici, nos assemblées annuelles ont certainement réuni des hommes qui avaient toutes les qualités voulues pour représenter leurs locales. Espérons qu'il en sera de même cette année. Mais rappelons encore une fois qu'il appartient à l'assemblée générale de la locale de désigner son représentant et son substitut.

Comme on le voit, le travail qui incombe à une assemblée générale est important. Il est gros de conséquences, et tous les membres des sociétés devraient se faire un devoir d'être présents. Les problèmes devraient être étudiés à la lumière d'un véritable esprit coopératif et avec le désir de rendre service au plus grand nombre.

Henri-C. BOIS, agronome,
Secrétaire de la Coopérative
Fédérée de Québec.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Le lion est du mouton assimilé...

L'agriculture vaudra ce que vaudront les cultivateurs. — Préparons-les.

Sans blagues, messieurs, il n'est pas question ici des lions humains qui dévorent leurs confrères, leurs voisins; encore moins des hommes de proie qui calomnient, pillent et tuent leurs amis pour des honneurs, de l'argent et des "places"...

Non, veuillez le croire, il s'agit de vrais lions en viande et en os, avec des yeux de feu et une crinière majestueuse.

La nourriture du lion, quoique différente, dans la forme, de celle du mouton, se compose quand même d'azote, de carbone, de graisse et de minéraux.

Mais voilà, une fois assimilés, les mêmes éléments deviennent dans un cas du lion, dans l'autre du mouton...

Création merveilleuse, étrange, renversante, quand on y songe.

Transformation mystérieuse de la vie végétale; puissances secrètes de l'as-

similation. Dans le monde, de nos jours, le cas du lion et du mouton se renouvelle... Par exemple, des enfants de bonne famille, avec ou sans éducation, deviennent également, soit des lions de savoir et de succès ou des moutons sans dessein, voués à la boucherie humaine...

De même, notre organisme intellectuel et moral puise, lui aussi, sa nourriture dans l'ample provision qui l'entoure.

Les aliments du savoir, les moyens du succès demeurent accessibles à tous selon leur talent et leur volonté.

La chance, c'est ce que l'on veut, c'est ce que l'on fait, en dépit des échecs passagers.

Les têtes bien faites auront toujours prédominance sur les têtes trop faibles...

Les lions ont toujours plus de chance que les moutons.

Le même bagage de suc-

cès s'offre, en général, à tous les hommes; chacun, notwithstanding sa pauvreté, a la chance d'emmagasiner des richesses: celles de l'esprit, du cœur et de la volonté, celle d'une vraie préparation à la vie, par l'instruction et l'éducation.

La jeunesse agricole a le privilège de faire de la VIANDE DE LION au lieu de la chair de boucherie... des suiveurs, quoi!

Les lions gouvernent et choisissent la meilleure part. Les moutons suivent et servent de pâture...

Il nous faut des lions, par la puissance de l'esprit et de la force. Qu'on nous délivre des hommes sans consistance, ni principes, des hommes "TRANCHES DE STEAK", amorphes et sans énergie!

Messieurs les jeunes agriculteurs, serez-vous lions ou moutons? Choisissez!

Jean-Charles MAGNAN, agronome

25 jeunes agriculteurs du district de Ste-Anne suivent un cours agricole

11 boursiers du ministère de l'Agriculture - 2 Bourses données par la Fonderie de l'Islet et les citoyens de Cabano, T-misc.

A L'ECOLE SUPERIEURE D'AGRICULTURE DE STE-ANNE ...

(Par Henri Lacourcière, B. S. A)

Le district agronomique de Ste-Anne comprenant les comités de Montmagny, l'Islet, Kamouraska et Témiscouata, compte actuellement 23 fils de cultivateurs qui le 4 novembre se dirigeaient avec enthousiasme vers l'Ecole Supérieure d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière.

Monsieur Florian Champagne, agronome régional, en vue d'encourager les membres de son personnel extérieur à aider l'agronome - propagandiste de cercles de jeunes dans son travail de recrutement, leur proposait de choisir chacun un jeune homme sérieux auquel il s'intéresserait durant son séjour à l'Ecole comme s'il était son fils. L'idée a fait merveilleusement son chemin. Aujourd'hui, ils sont fiers d'avoir contribué par leur belle propagande à l'éducation d'un jeune homme qui présentement à l'Ecole d'agriculture apprend sous la direction de doctes et dévoués professeurs les choses essentielles pour devenir un cultivateur de progrès et un citoyen modèle.

Suivent, avec celui de leur agronome-parrain le nom des jeunes qui s'étant signalés de façon brillante dans les différents concours ont mérité une bourse pour un cours d'un an offerte au nom du ministère de l'Agriculture par M. Elphège Marseille, chef de la division des jeunes agriculteurs: MM. Philippe Fortin, Cap St-Ignace, (Paul Carignan, agr.); Chs-Henri Pelletier, Berthier, (Chs-Eug. Gasson, agr.); Georges Hanton, St-Cyrille, (André Paris, agr.); Joachim Litalien, St-Pamphile, (Paul Asselin, agr.); Georges Bérubé, Rivière-Ouelle, (J.-R. Latulippe, agr.); Roger Massé, St-Louis de Kam, (Pierre St-Hilaire, agr.); Damase Bérubé, Ste-Hélène, (Jos. Hodon, agr.); Paul-Raymond Skilling, Rivière-Beauport, (Josaphat Bilodeau, agr.); Romuald Bouchard, N.-Dame du Lac, (Phi-

lippe Lambert, agr.); Patrice Quellet, St-Pascal, (Florian Champagne, agr. rég.); Léo-Paul Beaulieu, St-Benoît de Packington, (Henri Lacourcière, agr. prop.)

Soulignons avec plaisir le noble geste qui vient de poser, comme par les années précédentes, M. Henri Laberge, gérant de la Fonderie de l'Islet, en s'engageant au nom de cette compagnie à payer le même cours à Louis Morin, fils adoptif de Honoré Fréchette de St-Jean-Port-Joli. Monsieur Viateur Boulanger, instructeur avicole, qui a obtenu cette bourse nous déclarait que M. Laberge lui avait assuré de compter sur lui tant qu'il sera à la tête de la Fonderie de l'Islet pour fournir annuellement le montant de \$50.00 devant servir à l'instruction agricole d'un fils de cultivateur de son comité.

Autre fait intéressant à souligner. C'est le moyen original mais pratique dont s'est servi M. J.-P. Saulnier, agr. de Cabano, pour intéresser les citoyens de sa paroisse à appuyer la belle cause de l'instruction agricole. Ayant formé un comité d'éducation pour la jeunesse, il a convaincu les membres de faire généreusement leur quote-part pour payer un cours d'agriculture au jeune Willie England, de Cabano, qui profitera de son séjour dans ce foyer de la science. Souhaitons que les citoyens de Cabano dont l'esprit civique et patriotique est très bien développé aient des imitateurs.

Les jeunes ci-dessous ayant en regard de leur nom celui de leur agronome-protecteur et qui sont également à l'Ecole d'agriculture de Ste-Anne doivent cette faveur à leurs parents qui se sont imposés les sacrifices pour leur léguer ce qu'il y a de mieux en fait d'héritage: l'instruction agricole. Ce sont: MM. Gérard Cloutier, N.-Dame du Lac, (Jos. Lehoux, Inst., Grde

cult.); Bertrand Chagnon, Montmagny, E. Chagnon, insp. des B.-F.); Gérard Bélanger, St-Alexandre, (Eloi Tremblay, insp. des B.-F.); Chs-Eug. Raymond, St-Alexandre, (François Dionne, inst.); Lionel Caron, St-Denis, (Eugène Caron, inst. drainage).

D'autre part, il est bon de noter que M. Josaphat Bilodeau, agronome de Rivière-Beauport, a envoyé à l'Orphelinat de Sully, MM. Amédée Bolduc, St-Jean de la Lande, (Filleul de Bruno Gaudet, inst.); Hector Tanguay, Rivière-Beauport, (Filleul de Alphonse Gauthier, inst.); De son côté, M. Philippe Lambert y a conduit M. Paul-Emile Lavoie de St-Emile d'Auclair (Filleul de M. Florian Champagne, agr. rég.) Armand Fradette, Les Etroits, (Filleul de Ls-Philippe Bois, inst.)

Ces jeunes avec qui le lecteur a fait connaissance, ne méritaient-ils pas d'être cités à l'honneur? Monsieur l'abbé Jean, directeur de l'Ecole d'agriculture de Ste-Anne de la Pocatière, en a reçu le plus grand nombre. Il était réconfortant de constater avec quel bonheur indicible il inscrivait dans son livre d'or le nom de ces fils de cultivateurs au cœur vaillant et généreux. Comme prêtre-apôtre dont le zèle pour l'agriculture et la Colonisation s'apparente à celui du curé Labelle, (Monsieur Jean est secrétaire de la société diocésaine de Colonisation), il a dû se dire: Voilà des jeunes qui au sortir de l'Ecole où ils ont fait l'apprentissage de la vie ne seront pas des déclassés qui végéteront, mais plutôt des gens bien préparés pour continuer la lignée des artisans du sol qui font les peuples heureux et prospères.

Henri LACOURCIÈRE, agronome-propagandiste.

Nouvelle étape de la Coopérative à Causapsal

Le cinq novembre, à Causapsal, un geste a été posé. Ce geste aura certainement une répercussion profonde dans toute la région du bas de la vallée de Matapédia, une dizaine de paroisses.

En effet, une centaine de cultivateurs de quatre paroisses se réunissaient en ce jour à Causapsal pour étudier les chances de fondation d'un Syndicat Coopératif Agricole.

Dans l'avant-midi, voici les questions discutées: 1) quel service coopératif voulez-vous fonder à Causapsal; 2) Quels avantages aura-t-il à fonder tout de suite; 3) Comment le fonder, quelles parts prendre; 4) Quels sont les pouvoirs du Syndicat; 5) Les cultivateurs des paroisses étrangères doivent-ils participer à ce mouvement.

Dans l'après-midi, toujours en collaboration, sous l'impulsion entraînante de notre dévoué aumônier diocésain, en s'appuyant sur les "Notes", on étudia à fond les avantages de l'association professionnelle, les avantages du soutien pécuniaire de notre association professionnelle, les avantages de la corporation agricole, la constitution et les avantages de l'UCC et enfin les exhortations de Nos Seigneurs Nos Evêques sur ce sujet, les coopérations spirituelle et économique. Ces titres indiquent peut-être des idées abstraites, mais vous ne savez pas comment nos cultivateurs savent enraciner ces idées dans le domaine pratique et y conformer leur conduite, leur attitude.

Vers la fin de l'après-midi, grâce à l'initiative du président diocésain et l'aide dévouée d'un pionnier de la coopération, M. Gérard Quellet, de St-Mathieu, on commença la souscription des parts du Syndicat Coopératif Agricole: 24 parts. Et on ne fait que commencer. Plus tard... Cette souscription se fait dans une chaleur vraiment étonnante et dans un enthousiasme contagieux. On applaudit le dernier souscripteur. Certains disent que l'aumo-

nier local n'était pas étranger à cette gaieté canadienne. Ce n'est pas étonnant: "Il est toujours fourré" partout, ce vicarier-là" (réflexion d'un marchand) pour le bien du cultivateur et du marchand.

Ce Syndicat s'occupera de la vente, de l'achat, de la transformation des produits. Immédiatement, on forme le Bureau de Direction et le Comité de Surveillance. Ces cultivateurs sont des pionniers: ils méritent d'être cités à l'honneur dans leur journal. Voici leur nom: Bureau de

(Suite à la page 6)



Consomme 94% d'air et 6% d'huile

Vous aimerez l'abondante lumière de l'Aladdin. N'est pas surpassée par l'électricité pour la stabilité et la qualité. Informez-vous comment vous pouvez facilement et économiquement convertir les lampes Aladdin en lampes électriques. La vue est trop précieuse pour la forcer en lisant, étudiant ou cousant à la lueur d'une lumière jaunâtre. Une vue forcée conduit souvent à la faiblesse de la vue qui nécessite des traitements dispendieux et l'achat de verres, etc.

Voyez les nouvelles Aladdin

Visitez votre marchand, il vous montrera ces jolies Aladdin et les magnifiques abat-jour. Ecrivez - nous pour obtenir le nom du marchand le plus rapproché, le dépliant illustré et L'OFFRE D'ESSAI GRATUIT.

Mantle Lamp Company, 405, Logan Ave., Toronto, Ont.

LAMPES A MANCHONS \$6 25

Aladdin Sans abat-jour et traité

A l'huile de pétrole

JE suis une poule heureuse et en santé, si jamais il y en eut. Voyez ma crête bien rouge et mes brillantes pattes jaunes. Pour sûr que je suis en santé. Et me voici au milieu de l'hiver en pleine ponte comme en juin. En fait, c'est toujours juin dans notre poulailler depuis que le Patron nous nourrit avec de la



moulée qui contient du Cerogras. Qu'est-ce? Vous ne savez pas ce qu'est le Cerogras. Ecoutez! Cerogras est la jeune herpe tendre et juteuse de la céréale déshydratée. On y trouve toutes les vitamines de l'herbe verte et tous les minéraux dont nous, les volailles, avons besoin à la sortie du



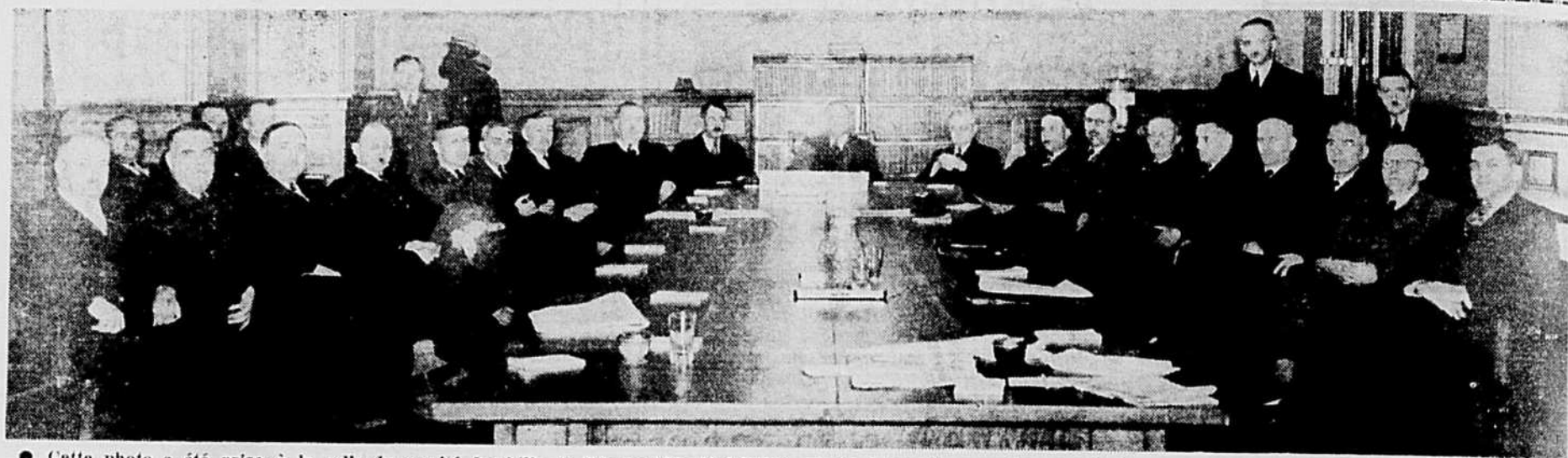
pare. Et ainsi quand on met du Cerogras dans notre moulée de ponte, on nous nourrit à la manière de Dame Nature et nous oublions que le sol, au dehors, est couvert de neige. Oui, en vérité, c'est un plaisir de pondre en hiver quand notre ration de chaque jour contient cet aliment à l'herbe verte. Pourquoi ne pas parler au Patron du Cerogras?

Mettez le pare herbeux dans votre poulailler. Voyez à ce que chaque sac de moulée que vous achetez contienne 2% de véritable Cerogras.

CEROGRAS

Fabriqué au Canada par La Compagnie Greenmilk Limitée.

LES AGRONOMES REGIONAUX DE LA PROVINCE EN REUNION A QUEBEC



● Cette photo a été prise, à la salle du comité des bills de l'Assemblée législative, où s'est tenu le congrès annuel des agronomes régionaux de la province. Avec les chefs de service du ministère de l'Agriculture, ces techniciens ont élaboré un nouveau programme agronomique adapté aux besoins de l'heure et étudié les problèmes créés par la guerre à l'agriculture québécoise. M. Adrien Morin, sous-ministre suppléant de l'Agriculture, qui occupe le fauteuil présidentiel, a souhaité la bienvenue aux congressistes au nom de l'hon. Adélard Godbout. (Photo de l'«Action Catholique»).

Journée d'étude des cercles de fermières de Joliette

Journée agricole à Sayabec

Sous le patronage de S. Exc. Monseigneur Papineau

Lundi, le 18 novembre, les cercles de fermières du diocèse tenaient une importante journée d'étude à la Maison de retraites fermées des Soeurs de l'Immaculée Conception.

Nonobstant le mauvais état des chemins, la plupart des cercles s'étaient rendus, dès 9 h 30, pour la Messe qui fut dite par l'abbé C.-O. Rouleau.

D'intéressantes causeries furent faites par madame Lucien Tellier, présidente du cercle de St-Thomas et par mademoiselle Marie Dupuis, secrétaire du cercle de St-Lin. Madame Tellier, en s'inspirant de la Lettre Collective des Evêques sur le Problème rural, traita le sujet suivant : « Les cercles de fermières et l'économie rurale ». Quant à Mlle Dupuis qui avait intitulé sa causerie : « Notre cercle et son plein rendement, elle fit habilement connaître à son auditoire ce qui se fait dans sa paroisse.

L'une et l'autre de ces conférencières fit voir bien clairement qu'un cercle de fermières aurait tort de limiter ses activités aux arts domestiques si intéressants soient-ils.

En l'absence de madame Jeanne L'archevêque - Duguay qui s'était excusée à la dernière minute de ne pouvoir s'unir à ses soeurs de Joliette, l'abbé C.-O. Rouleau fit connaître le but des fédérations de cercles de fermières : coordonner les efforts de chacun des cercles et faciliter les mots d'ordre et les directives des autorités tant civiles que religieuses. « La raison première des fédérations de cercles de fermières est de constituer une force morale et intellectuelle au service de la femme catholique vivant dans un milieu rural. Dans ce but, la fédération s'attache à créer des cercles de fermières dont elle oriente, ensuite, l'étude et l'action. »

Les dames présentes sont en-

suite mises au courant d'un projet de constitution pour la fédération de Joliette. Cette constitution fut votée à l'unanimité en attendant d'être ratifiée par chacun des cercles; en voici les principaux articles. La Fédération diocésaine sera administrée par un bureau de direction qui se composera de la présidente et de la secrétaire de chaque cercle. La présidente sera responsable de l'exécution du programme des arts domestiques; la secrétaire sera chargée de l'exécution du programme des équipes d'étude, études agricoles et de morale sociale. Ce bureau se réunira une fois par année afin de présenter un rapport concernant ces deux services, ainsi que pour tracer le programme des activités de l'année suivante.

Le bureau de direction nommera chaque année un comité exécutif qui se composera, en outre de M. l'aumônier, d'une présidente, d'une vice-présidente et d'une secrétaire.

L'exécutif de la Fédération de Joliette se composera, pour l'année présente, de madame Omer Piette, présidente, de mademoiselle I. Armstrong, vice-présidente et de madame Lucien Tellier, secrétaire.

Vers la fin du jour, le R. P. Lebel et M. Abel Marion respectivement aumônier général et président de l'U. C. C., vinrent saluer les fermières de Joliette et les encourager.

Son Excellence Monseigneur Papineau n'avait pas voulu, malgré ses multiples occupations, laisser passer cette journée sans rendre visite à l'élite des fermières du diocèse. Il dit avec quelle joie il voyait naître une union diocésaine des cercles de fermières de son diocèse, union distincte de l'U. C. C., sans doute, mais une union qui viendra compléter, en le renforçant, le travail de l'associa-

tion professionnelle des cultivateurs. « Pratiquons l'achat chez nous, c'est très bien, mais d'abord et avant tout fabriquons chez nous et nous-mêmes, les choses nécessaires à la vie familiale ». Puis après avoir invité les dames à encourager notre Ecole Ménagère de St-Jacques ainsi que l'Ecole d'Agriculture de St-Berthélemy, Son Excellence donna à toutes sa paternelle bénédiction.

Nul doute que cette journée fera époque dans la vie des cercles de fermières de Joliette, qui conserveront, pour le moins, un excellent souvenir de l'accueil si sympathique et généreux que leur firent les Soeurs de l'Immaculée Conception.

Madame Lucien TELLIER, secrétaire de la Fédération des Cercles de Fermières, de Joliette.

Nouvelle étape...

(Suite de la page 5)

direction : MM. Armand Dumais, Robert Duchesnes, Marcel D'As-tous, Charles Castonguay, Diogène Desrosiers, Onias Pinard, Léon Blanchard, Comité de Surveillance : Albert St-Laurent, Jean-Baptiste Valois, Cyrille Valois Voilà pour le présent.

Voici pour l'avenir. Dans quelques jours, le président diocésain avec son auto et son allent, le président local avec sa bonne volonté et son front têt, l'aumônier local avec « son nez fourré partout » iront fonder à Albertville, au Lac-au-Saumon, à Ste-Florence des syndicats locaux qui s'affilieront au Syndicat Coopératif Agricole de Causapsal.

Cette communication ne désire en aucune manière donner une leçon, mais un exemple. Quand les cultivateurs veulent, ils peuvent utiliser les matériaux qui les attendent. Mais il faut vouloir et marcher, en dépit de tout, les yeux fixés sur la Providence et le but à atteindre, vers les vœux destinés de nos vies, nous rappelant toujours que la concorde est une union des volontés, non des opinions.

Le secrétaire

PEINE PERDUE

Gavroche se creuse les fosses nasales avec ses doigts. Son père, à la main robuste, lui dit :

— Polisson, veux-tu que je t'aide à te fourrer les doigts dans le nez ?

— Tu pourrais pas, papa, t'as les doigts trop gros !

CLIENT TROP DOCILE

— Le médecin m'a dit de ne rien manger avant qu'il revienne !

— Et alors ?

— Ben ! ça fait quinze jours de ça... et il n'est pas encore revenu !

Le 6 novembre fut une journée mémorable pour les cultivateurs de Sayabec et des environs. Dès le matin, des délégués de toutes les paroisses du secteur se pressaient près de la Salle paroissiale où devait se tenir la réunion. Les aumôniers, les officiers et des directeurs des Cercles de Val-Brillant, Amqui, St-Cléophas, St-Damase, St-Moise, Ste-Irène, Lac-Humqui, Sayabec et Ste-Paule y assistaient. On remarquait aussi la présence de M. l'abbé Alphonse Belzile, aumônier diocésain, de M. Joseph Bélanger, directeur du secteur, MM. Ouellet et Adrien Guay, propagandistes, respectivement de St-Mathieu et de St-Léon-le-Grand. Monsieur Louis-Philippe Rioux, président du cercle de Sayabec, présidait l'assemblée.

Dans l'avant-midi, M. Ouellet, avec le brio et l'enthousiasme qu'on lui connaît, nous exposa le travail accompli dans sa paroisse, au point de vue coopération. Il nous mit au courant de leurs difficultés du début, de leurs tâtonnements, de leurs expériences et de leurs succès. Il y a à St-Mathieu un véritable édifice de coopération, mais il y a eu la-bas des hommes qui ont su le construire cet édifice, malgré les difficultés; ils ne se sont pas découragés, et aujourd'hui, St-Mathieu, petite paroisse de 85 cultivateurs (112 dans l'UCC) peut se suffire par elle-même et servir de modèle à toutes celles qui veulent en faire autant. « Ce sont les équipes d'études qui ont édifié la coopération dans St-Mathieu », dit M. Ouellet. En terminant, il insista sur la formation de ces équipes de rang. Ce qui s'est fait à St-Mathieu s'est aussi réalisé à St-Léon-le-Grand. Le gérant de la Caisse de cette paroisse, un modeste « qui a peur de se vanter » nous donna dans l'après-midi des chiffres intéressants sur la marche de la Caisse et du Syndicat de sa paroisse. « Seulement \$47.000.00 d'affaires dans 6 mois », nous dit M. Guay d'un ton quasi triste... Après quoi M. Ls-Ph. Rioux énuméra à son tour

les bienfaits dont ont bénéficié les cultivateurs de Sayabec de la Caisse populaire, du Syndicat coopératif, de la Mutuelle-incendie, etc. Invité à dire quelques mots, M. l'abbé Hermel Pelletier, aumônier du secteur, nous parla de la famille, de l'éducation des enfants et de la formation de la jeune fille et du jeune homme de la terre, en vue du mariage et de l'avenir. M. Joseph Bélanger, directeur diocésain, nous entretint de l'union et de l'entraide qui doivent exister dans l'Association professionnelle. Un jeune propagandiste de la Mutuelle-Vie, M. Victor Pelletier de Val-Brillant fit un vibrant appel en faveur de notre Assurance de l'UCC; il fut aidé dans son travail par M. Lepage de Rimouski, propagandiste dans le Bas du fleuve. M. l'abbé Henri Côté, curé de St-Cléophas, nous parla lui aussi de la nécessité de l'étude et fit des suggestions intéressantes touchant les équipes. M. l'aumônier diocésain tira les conclusions de la journée. Il insista en particulier sur la formation intellectuelle, la formation du cœur et de la volonté; il demanda l'union des familles dans l'Association; la femme n'est pas étrangère au problème de la ferme; elle en est au contraire l'âme. La plupart du temps, quand un cultivateur réussit sur sa terre, c'est qu'il a, pour le seconder, une femme vraiment terrienne, qui l'aide de ses conseils et qui s'occupe des détails de la ferme, pendant que l'homme fait le gros ouvrage. Équipes d'études pour les hommes, mais aussi équipes d'études pour les femmes. Il conclut en disant la formation du cercle de l'UCC des dames et du Syndicat d'arts domestiques. En terminant, il se réjouit de ce qui s'est passé dans la journée. Il reste maintenant à tous les assistants de faire la propagande dans chacune de leurs paroisses. « Vous avez reçu beaucoup, donnez beaucoup », nous dit M. l'aumônier diocésain.

Germain Ross, secrétaire du cercle de Sayabec.

Un appel aux jeunes chômeurs

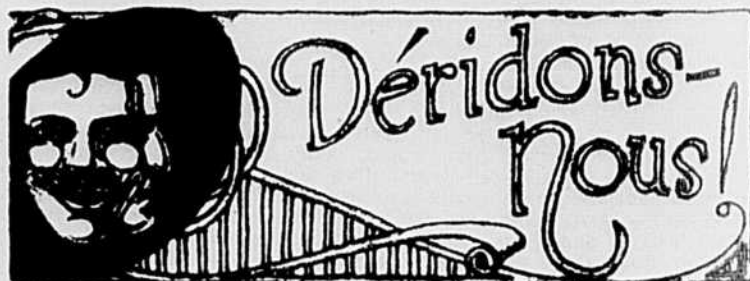
L'A. C. J. C. administre une Ferme-Ecole, à St-Jean-Baptiste de Rouville, près Marieville.

Cette Ferme-Ecole est ouverte à tous les jeunes chômeurs de 16 à 30 ans.

Un enseignement théorique et pratique y est donné gratuitement : le logement, la nourriture, ainsi que les vêtements de ferme sont fournis aux élèves, à titre gracieux.

Les jeunes qui désirent profiter de cet entraînement recevront le prix de leur passage de la localité où ils habitent jusqu'à la ferme.

Après un entraînement qui peut varier entre 2 et 3 mois les jeunes gens sont placés chez des cultivateurs : ils peuvent plus tard, s'établir à leur tour.



LA CROISSANCE DES PLANTES AU CINEMA

Pour arriver à reproduire sur l'écran, en quelques minutes, la croissance complète d'une plante, l'épanouissement d'une fleur, on photographie cette plante ou cette fleur à intervalles réguliers, variables suivant la rapidité de développement du végétal. On prendra, par exemple, une vue chaque jour ou chaque heure. Il faut, naturellement, que la plante ne change pas de place, qu'elle soit à l'abri du vent, de façon que les vues

sur l'écran à la vitesse ordinaire du cinéma concordent exactement. La plante est donc placée dans une serre vitrée, en face de l'appareil cinématographique. Celui-ci se trouve dans une partie obscure de la serre. Au moment voulu, un mécanisme d'horlogerie provoque d'abord la fermeture des rideaux noirs transformant la serre en chambre noire. Puis, ce même mouvement déclenche l'allumage de projecteurs éclairant la plante et en même temps l'obturateur. Ensuite, automatiquement, tout revient dans l'ordre primitif. Ainsi, le dispositif étant bien réglé, on n'a à toucher à rien; il suffit d'arroser la plante aux moments voulus.

CONSULTATIONS AGRONOMIQUES

Réponses à vos questions par des techniciens agricoles d'expérience

Les consultations agronomiques sont ouvertes à tous les membres de l'U. C. C. et à tous les lecteurs de la "Terre de Chez Nous". Des techniciens agricoles dont la compétence est reconnue répondent ici aux questions posées sur tout ce qui concerne la régie de la ferme, l'élevage sous toutes ses formes, les cultures de tout genre, etc. On adresse ses questions à la "TERRE DE CHEZ NOUS", 515, avenue Viger, Montréal, P. Q.

Q.—Le lait gelé est-il bon... ?

R.—Pour le fabricant: Le lait qui a gelé n'ennuie pas beaucoup le fabricant de fromage. Avec un peu d'expérience ce lait lui donne facilement du no 1.

Pour le consommateur: On s'accorde pour reconnaître au lait gelé une valeur alimentaire et hygiénique égale à celle du lait ordinaire.

La matière grasse (partie qui donne le beurre) et la caséine (partie qui, avec le gras donne le fromage) s'y trouveraient sous une forme moins digestible. C'est probablement pour cela que les petits enfants le tolèrent moins bien, surtout si le lait a gelé rapidement.

Il en résulte souvent chez eux des vomissements et de la diarrhée. Dans le cas où on ne disposerait que de lait gelé, on conseille une fusion (dégel) lente.

Q.—Comment détruire les vers blancs (turs) ?

R.—Labourer à l'automne suivi de deux hersages (herses à disques) nouveau labour au printemps et nouveau hersage: si possible laisser porcs et volailles manger les vers. Semer une plante résistante à ce ver (soleil, sarrasin, fèves, pois) récolter et labourer à l'automne pour mettre ensuite en céréales (blé ou avoine). Les prairies permanentes favorisent la multiplication de ces vers qui proviennent des oeufs pondus par les hannetons appelés barbeaux bruns. Le blé d'Inde, les pommes de terre et les fraises sont très exposées aux dégâts causés par ces vers.

Q.—Comment empêcher la pourriture des patates ?

R.—Les champs de pomme de terre ne peuvent être protégés efficacement contre la pourriture (nommée aussi mildiou ou brûlure tardive) que par des arrosages répétés à la bouillie bordelaise, pendant toute la durée de la végétation. Le nombre d'arrosages varie selon que la température est plus ou moins pluvieuse. Ne semer que des patates de choix ou les traiter à la formaline.

La pourriture se continue en cave et se propage.

Q.—Que penser du croisement Plymouth Rock avec Leghorn.

R.—En 1935, Ottawa publiait le rapport suivant:

Les jeunes sujets provenant du croisement plus haut mentionné sont plus vigoureux que leurs parents, c'est-à-dire ont une croissance plus rapide tout en exigeant moins de nourriture.

Plus tard, les poules pondent un peu plus que celles des deux races en question. Pour la viande, les sujets croisés sont plus avantageux jusqu'au poids de quatre livres (donc pour les broilers). Pour un sujet plus pesant, les Plymouth Rock sont préférables.

On ne doit pas employer ces sujets croisés pour la reproduction. Le croisement Leghorn mâle avec

Plymouth Rock femelle détermine le sexe à un haut degré d'exactitude au moment de l'éclosion par la présence de plumes d'ailes chez la femelle tandis que, chez le poussin mâle, ces plumes sont absentes ou très petites.

Q.—Que coûte l'alimentation d'une vache par 100 livres de lait ?

R.—De nombreux facteurs font varier le prix de production du lait: quantité de lait donnée par la vache, prix des aliments, qualité du foin, précautions de l'éleveur, etc.

Nous vous donnons ici un exemple que vous modifierez selon les circonstances.

Vache de 1,100 livres donnant 35 livres de lait par jour d'un dosage en gras de 3.5%. Quantité de nourriture par jour: 13 livres de trèfle à \$10. la tonne, soit \$0.07; 33 livres d'ensilage à \$5. la tonne, soit \$0.08; 10 livres d'une moulée balancée dosant 15% de protéine digestible à \$30. la tonne, soit \$0.15. Total: 0.07 plus 0.08 plus 0.15, soit \$0.30 pour 35 livres de lait, donc pour 100 livres de lait trois fois \$0.30 ou \$0.90.

Moulée plus haut considérée: 250 lbs d'orge moulue 250 lbs d'avoine moulue 200 lbs de son de blé 270 de tourteau de lin 15 lbs de pierre à chaux 15 lbs d'os broyés.

Aimé MARTEL, agronome et professeur à l'Ecole d'Agriculture de Val D'Espoir.



● Le commodore de l'Air G.-O. JOHNSON, qui fait partie du Conseil de l'Air canadien.



● Le contre-amiral Percy W. NELLES, chef de l'état-major naval du Canada.

Habitant et Canadien

Trop longtemps hélas! on a entendu le petit bourgeois ou l'esclave de la machine industrielle donner un sens péjoratif au mot HABITANT. Avouons cependant que c'était peut-être plus par manque d'instruction et d'éducation que par esprit de dénigrement. Quand on en connaît l'origine, on s'incline respectueusement devant celui qui mérite ce titre.

Nous, Canadiens Français, nous descendons tous de l'HABITANT. Au début de la colonie, la métairie envoyait d'abord ici ses fonctionnaires, ses officiers, ses scribes et ses traiteurs. C'était tous des salariés. L'HIVERNANT, son stage officiel terminé, quelques écus r. rassés ou quelques dettes contractées, ira tenter fortune sous d'autres cieux. Survient aussi le colon, ce Français désireux de s'attacher au lopin de terre concédé et d'y élever toute sa famille. Ce n'est pas lui qui quittera ce sol neuf pour regagner son pays d'origine. La forêt reculera, des noyaux se formeront, et l'on verra pointer les clo-

chers, toujours sous la poussée rayonnante des fils de l'HABITANT. C'est Louis Hébert qui fut le pionnier de la nation canadienne-française. Il établit sa famille sur les hauteurs de Québec, en 1617.

Plus tard, vers 1645, HABITANT devient synonyme de Canadien, car lui seul s'intéresse vraiment au sol du Canada par le défrichement, l'adaptation aux besoins de la famille, cellule de la société et de la nation.

Tous les notables gardèrent le nom de Français. Même après la conquête les Anglais consacreront ces termes. Les Canadiens, comme aujourd'hui, formaient la masse. Le Canada les intéressait avant tout. Quant aux autres qui s'occupaient plutôt des contrées d'outre-mer, c'était le petit nombre: on les montrait du doigt. Ils disparaissent par disparaitre. Et c'est l'HABITANT, le Canadien, qui est demeuré maître du sol, le vrai défenseur du pays. Honneur à lui.

Benoît Pontbriand étudiant.

L'union des jeunes

L'heure est venue de serrer les rangs pour mieux résister aux difficultés que nous traversons.

Notre devoir est de nous préparer à la lutte pour la cause agricole. Nous seconderons ceux qui l'ont défendue avec acharnement afin qu'un jour les cultivateurs occupent le rang qui leur revient dans la société, en raison même de leur profession indispensable.

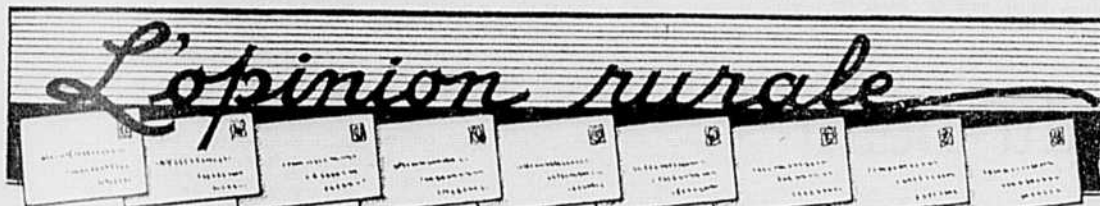
Jeunes paysans, oui! nous y parviendrons, si nous savons lutter, si nous savons nous animer de courage et de ténacité.

Nous nous souviendrons que l'instruction est nécessaire et nous ne mésestimerons pas ce moyen de réaliser nos ambitions.

Apprenons à joindre nos efforts, à encourager les nôtres, à marcher la main dans la main. A l'ensemble et à l'enthousiasme, rien ne saura résister et la cause du paysan sera gagnée. Il sera le vrai maître de son destin.

Demain sera ce que nous l'aurons fait...

Du MARIEC



Sous ce titre, nous publions les lettres adressées à la "Terre de Chez Nous" par ses abonnés et les membres de l'U.C.C. Nous laissons à chacun la liberté de ses opinions et la responsabilité de ses écrits. Comme l'espace dont nous disposons est restreint, nous prions nos correspondants d'exposer très BRIEVEMENT leurs vues.

Où va la classe agricole?...

Quel sort l'avenir réserve-t-il aux cultivateurs non encore organisés suivant les idées coopératives des autres pays? Question angoissante que se posent depuis quelques années et aujourd'hui plus que jamais, nos cultivateurs non organisés, qui cherchent les moyens de sortir du pétrin où ils s'enfoncent de plus en plus, malgré les lois passées par nos gouvernements, lesquels seraient censés protéger notre classe et, par un semblant d'appui la précipiter dans le marasme.

A qui la faute? Certainement pas à nous, cultivateurs qui travaillons comme de vils mercenaires, sans arriver seulement à mettre de côté quelques sous pour l'imprévu.

Produisez, nous crient nos gouvernements... Chose facile à dire... oui... eh bien! nous produisons, mais il nous faut le faire à perte. Nos productions qui devraient nous rapporter quelques profits, diminuent, au contraire, notre avoir et, qui en bénéficient? Ni plus ni moins que le capitaliste auquel on ne peut reprocher de profiter des lois actuelles.

Établisons un exemple. Ainsi, pourquoi, après qu'on a établi une commission pour fixer le prix du lait, celui-ci se vend-il moins cher qu'auparavant.

Pourquoi aussi a-t-on songé à mettre une limite pour la hausse du lait et n'a-t-on pas songé à en fixer une en cas de baisse?

Pourquoi encore, le prix du lait étant fixé, n'a-t-on pas songé

à limiter le prix des moulées? Ne sont-ce pas là des questions logiques???

Et parlons donc du beurre... Chez la plupart de nos cultivateurs, la production du lait ne se fait que pendant la belle saison.

Et c'est à ce temps que le beurre ne se vend que 20 à 25 sous. Que font nos spéculateurs? Naturellement, ils profitent de ces bas prix pour s'en procurer des quantités qu'ils revendent ensuite à 30, 35 sous et même davantage.

Pourquoi donc, le gouvernement qui dit tant s'occuper de nous, ne prend-il pas la chose en mains, afin de faire bénéficier le cultivateur comme il convient, de ce qu'il peut perdre encore sans trop de pertes à l'heure actuelle. N'y aurait-il pas moyen par exemple, de mettre ce beurre en entrepôt, et d'avancer aux cultivateurs le prix que le beurre se vendait à cette époque et lui remette plus tard le surplus de la vente?

Mes prétentions sont-elles trop fortes. Je ne le crois pas et je crois qu'une direction semblable diminuerait avantageusement les angoisses de notre classe agricole.

La chose semble-t-elle hors de pratique?

Et toutes les productions du cultivateur sont dans la même situation.

Il faudrait avoir les yeux bouchés pour ne pas voir de quelle façon sont traités les ouvriers et les cultivateurs.

Que font nos gouvernants

quand ils sont entrés au pouvoir: ils ne pensent certes plus à la masse électorale, ouvrière et agricole, qui elle, ne peut les favoriser de son argent: ils ont comblé ces électeurs de belles paroles et de promesses enjoliveuses pendant leur campagne électorale — vivez maintenant de ces promesses semblent-ils dire — ils s'occupent alors des fameux capitalistes qui peuvent facilement verser de jolis montants pour que l'on s'occupe d'eux.

Mais arrêtons pour ne pas abuser de l'espace qu'on veut bien nous octroyer et laissons ces quelques représentations à la réflexion des gens sérieux.

Si l'on peut m'y répondre, je serais très heureux de voir comment on le fera. Je souhaite que ce soit censément.

Un Coopérateur Beauceron

Le trophée ouananiche

Le syndicat d'Initiatives Touristiques Saguenay - Lac Saint Jean a décerné, ces jours derniers, le trophée "ouananiche" 1940 à M. Henri Fortin, notaire à Métabetchouan, (St-Jérôme) Lac Saint Jean.

L'on sait que l'ouananiche est une variété de poisson particulière au Lac Saint Jean.

Lancé au début de juillet dans le but d'activer l'industrie touristique et d'intéresser en particulier les amateurs de pêche, ce concours a été des plus populaires.

M. Fortin a pêché une ouana-

niche de 26 pouces et demi de longueur, pesant 6 livres et trois quarts. Cette magnifique prise qui a mérité à l'heureux sportsman le trophée, fut réussie le 30 septembre dans la rivière Métabetchouan.

Les inscriptions suivantes furent l'objet de mentions spéciales: MM. Laurent Plourde, Métabetchouan; G. McNaughton, de Kénogami; W. C. Hamilton, de l'Île Malgou.

M. C.-K. Howard, gérant du service de la pêche et de la chasse au Canadien National, rapporte aussi que l'année prochaine, on ajoutera à ce concours "Ouananiche", le concours "Truite".

Le racisme

par le R.P. Arthur Caron O.M.I.

Sous ce titre, le vice-recteur de l'Université d'Ottawa a donné à la Semaine sociale de Nicolet un cours justement remarqué. La première partie est consacrée à l'histoire du racisme. L'auteur remonte à ses origines lointaines, indique ses principaux protagonistes et montre ment le racisme s'est cristallisé en un système politique et est devenu la pierre d'angle d'un puissant Etat. Puis il étudie ses principaux éléments et les soumet à une critique vigoureuse.

Ce cours va paraître bientôt dans le volume qui contient tous les travaux de la Semaine sociale de Nicolet. Afin de lui

donner cependant une plus large diffusion, en raison de son actualité, l'Ecole Sociale Populaire a cru opportun de le publier à part dans la collection de ses brochures. Il vient de paraître, accompagné d'un appendice sur les actes du Saint-Siège concernant le racisme, et se vend au prix de 15 sous l'exemplaire, à l'Action paroissiale, 4260, rue de Bordeaux, Montréal.

LA RANÇON

Certains compositeurs se soumettent d'assez bonne grâce à la corvée qu'on leur impose parfois après les repas auxquels ils sont invités et qui consiste à se mettre au piano pour interpréter leurs dernières œuvres.

Mais d'autres, comme Claude Debussy, détestaient satisfaire à cette sorte de "reconnaissance du vœu".

Un jour, après un déjeuner qu'il n'avait pu décliner, Debussy reçut cette prière de l'hôte:

— Maître, vous jouerez bien quelque chose à mes invités qui ont pour vous la plus vive admiration.

La timidité ombrageuse du compositeur se cabra, et c'est avec froideur qu'il répondit:

— Excusez-moi, madame, mais je ne paie jamais mes repas en nature.

Et ceci nous remet en mémoire qu'en une circonstance similaire, Chopin avançait ce doux reproche:

— Oh! madame! je mange si peu!...

LA Ferrière

Comme une mère poule

Quand j'ai prolongé ma veille en lisant chaque nuit parce que votre père n'est pas là pour exercer sa sage surveillance,

Quand mes paupières devenues lourdes et épaisses ne veulent plus se soulever au-dessus des yeux bronillés,

Je ferme enfin le livre et je m'en vais écouter votre souffle au bord de votre chambre,

J'entre et me tiens silencieusement sur le seuil parce que la porte, qui est vieille, comme chaque soir a crié,

José, sans se réveiller parce que même dans son sommeil il a mauvais caractère, grogne en cadence

Et toi, mon doux Antoine, je l'entends qui te retournes dans ton petit lit avec un soupir.

J'attends, j'aime l'attente auprès de vos deux corps et quand vos deux souffles égaux, à peine perceptibles, ont retrouvé leur alternance,

J'allume et j'entre à pas feutrés et je vous regarde dormir.

Et puis, je m'en reviens chez moi, je refais ma prière et je m'endors

Paisiblement, comme une



● Cette petite est plus avisée que bien des grandes personnes. Elle sait déjà qu'une bouteille de lait vaut mieux pour sa santé qu'une caisse d'eau gazeuse...

Comment se soulager des souffrances du

RHUME de POITRINE



D'abord—au coucher, masser la gorge et la poitrine avec du Vicks VapoRub. Ceci allègera le mal.

Ensuite—pour prolonger encore son action déjà durable, étalez une couche de VapoRub sur la poitrine, et recouvrez d'un linge chauffé.

Longtemps après que le sommeil est venu, le VapoRub continuera à agir—détachant les mucosités—dissipant les douleurs musculaires—dégagant les voies respiratoires—apaisant la toux et soulageant la congestion locale.

Souvent, au réveil, le pire du rhume est passé.

VICKS VAPORUB

L'habitude du beau

J'assistais, l'autre soir, à un récital de chant de folklore français et canadien, par des apôtres de la bonne chanson, M. Blaquière et ses charmants enfants. Ce septuor est un groupe artistique, c'est vrai, et on ne saurait en demander autant à toutes nos familles canadiennes. Mais, comme cela repose des inepties qu'on nous sert à la radio et que répètent nos bon jeunes gens et jeunes filles de la campagne.

Pensez donc, c'est une chanson de Tino Rossi, si c'est beau!... Et on essaie d'attraper l'air et les mots, à la remorque de ce cher Tino et on nous chante, ainsi.

mère poule qui ne sait pas si elle couve des oeufs bien blancs, des oeufs de cane ou des oeufs d'or.

Henriette CHARASSON.

des sottises affreuses. Si vous entendiez un garçon dire de ces choses à votre fille, vous le mettriez à la porte, avec bon droit.

Ce n'est pas dit, c'est chanté et alors, ça passe bien. N'allons pas croire que des paroles grossières et impures, accompagnées de musique, excitent moins les passions et nos jeunes, quand ils chantent ou entendent ces chansons, esquissent des sourires significatifs. La plupart ne rougissent pas; on ne sait plus rougir de l'impudicité.

Ayons assez de volonté, les mamans, pour fermer le radio, quand nos grands enfants captent tous ces programmes bêtes de chansons et de sketches qui exaltent les mauvaises mœurs.

On dira: "Il faut bien rire, c'est si drôle!" Il est permis de rire intelligemment mais non pas malproprement, quand on est chrétien et qu'on a encore un peu d'honneur.

Cultivons, chez les nôtres, l'amour du beau, en tout; il y a des programmes de très belle musique. Au début, vos jeunes bailleront: "Que c'est ennuyant!" N'en tenez pas compte et dites tout simplement: "Votre mère doit pouvoir écouter la musique qu'elle aime?" Peu à peu, l'oreille se cultivera; elle s'habitue à la seule vraie musique et vous aurez fait l'éducation du goût chez les vôtres.

Nos chansons de folklore canadien se répandent de plus en plus; elles reviennent à la mode. Hâtez-vous de la suivre, cette mode-là et n'oubliez aucune émission artistique de ces chansons; leur exécution, par de vrais artis-

Institutrices rurales vous êtes de la famille

A l'école, vous continuerez le travail commencé à la maison, en faveur de la beauté, en tout et partout.

Je sais que beaucoup de recueils de la bonne chanson sont distribués en prix; alors, servez-vous-en.

Faites chanter durant les récréations. Vous direz: "Je ne connais pas assez la musique". C'est dommage, mais ce n'est pas absolument nécessaire de connaître la technique vocale et le solfège. Faites chanter pour le plaisir de chanter, à défaut de mieux. Mais, faites chanter bon.

Nos vieilles chansons françaises et canadiennes recueillies par des auteurs comme les abbés Gadbois, Turcotte et d'autres encore, peuvent être exécutées par des bouches enfantines et sans crainte.

Vos enfants prendront goût à ces chansons et ce goût leur restera et ce sera un commencement d'assainissement. Cela regarde la morale de près que la publicité faite aux chansons obscènes à la radio et dans nos maisons.

Si vos élèves turlutent du Tino et compagnie, faites-leur comprendre que c'est archi-laid ces histoires-là et que des gens qui se respectent n'osent les écouter.

De même pour tout ce qui est à double sens: théâtre, sketches, oui! On nous en sert des fameux sketches! Prenons "Nazaire et Barnabé", entre autres; langage bête, insipide, aucune finesse de comédie; de l'absurde du commencement à la fin. Les vrais comédiens connaissent leur art et ils

le pratiquent avec esprit, ils nous amusent par en haut et non par en bas...

Chères institutrices, quel immense service vous rendriez à notre race canadienne-française, si vous appreniez à la génération que vous formez, la vraie ligne de démarcation entre le laid et le beau, le distingué et le burlesque; l'esprit et la sottise et cela, dans les conversations, la lecture, les images, le chant, le théâtre.

J.-L. D.

Événement important

Le 7 décembre prochain, à l'hôtel Mont-Royal, aura lieu le plus grand événement agricole de l'année probablement.

L'Association des éleveurs de chevaux percherons du Canada tiendra à Montréal, pour la première fois dans son histoire, son assemblée annuelle. Des représentants de toutes les provinces du Dominion y assisteront. Ouverture, le matin à 10 h. (heure avancée), le soir à 7 h., au même endroit, grand banquet où l'hon. premier ministre de la province sera l'hôte d'honneur. Tous les amis du bon cheval de trait sont cordialement invités à assister à cette manifestation. Qu'on se rende compte une fois de plus de l'intérêt que porte l'hon. premier ministre aux éleveurs de cette province. Quelle que soit la race de chevaux que vous préférez ou encore que vous soyez de simples amateurs, vous trouverez plaisir et renseignements utiles à participer à cette réunion. Que l'union soit notre mot d'ordre!

Bois pour planchers

L'industrie des parquets de bois franc au Canada a employé en 1939 pour plus de \$1,900,000 de bouleau, de hêtre, d'érable, de chêne et d'autres espèces de bois dur, dont quelques-unes venaient des bois de fermes. Il y avait au total 18 établissements au Canada, cette année-là; 9 en Ontario, 5 en Québec, et 2 dans la Colombie canadienne et le Nouveau-Brunswick.

tes, donne une meilleure impression de leur réelle beauté.

Amusons-nous avec goût et intelligence et nous ferons la leçon à maints citadins.

Jeanne L'Archevêque-Duguay.

Incapable de dormir?

Vous agitez-vous la nuit dans votre lit en essayant vainement d'obtenir le sommeil dont vous avez tant besoin? Vous souffrez peut-être de digestion et d'élimination défectueuses. De nombreux milliers de gens, depuis 5 générations, ont expérimenté les bienfaits du Novoro du Dr. Pierre, ce tonique stomacal qui a fait ses preuves. Ils savent combien il est utile pour bien des cas tels que: constipation fonctionnelle; et nervosité, indigestion, et dérangements d'estomac, perte de sommeil et d'appétit, et simples rhumes, lorsque ces maux sont dus à une digestion et élimination défectueuses. Le Novoro du Dr. Pierre est un composé de 18 différentes racines et plantes médicinales. Il travaille avec la Nature pour agir sur l'estomac ainsi que sur les intestins, malgré cela il n'est pas rude et ne cause pas de coliques. Il aide les fonctions de l'estomac; règle les intestins, augmente l'élimination par la voie des reins; aide et active la digestion. Ne soyez pas découragé si les autres remèdes n'ont pas réussi — procurez-vous aujourd'hui une bouteille de Novoro du Dr. Pierre.

● Le Liniment Oléolo du Dr. Pierre est un antispasmodique qui soulage la douleur, employé depuis plus de 50 ans. Prompt soulagement des douleurs névralgiques et rhumatismales, maux de dos, muscles raidis ou contractés, efforts, contusions ou entorses dérangeant les pieds brûlants. Calmant. Réchauffant. Economique.

Si vous ne pouvez obtenir les remèdes du Dr. Pierre dans votre voisinage, employez ce coupon:

OFFRE SPECIALE — Commandez Aujourd'hui!

- ☐ Envoyez-moi immédiatement 6 bouteilles de 2 onces de Novoro du Dr. Pierre, en port payé, pour lesquelles je remets \$1.00.
- ☐ Envoyez-moi, en port payé, 2 bouteilles ordinaires de Liniment Oléolo du Dr. Pierre (valeur 60¢ chacune) contenant 3 onces 1/2 de médecine, pour lesquelles je remets \$1.00.
- ☐ Veuillez envoyer la médecine C.O.D. (contre remboursement).

DR. PETER FAHRNEY & SONS CO.

256 Stanley St.

Winnipeg, Man., Can. Dept DC476-22N

La Digestion — le procédé important de la vie

L'indigestion aigue peut résulter de l'amour de la bonne chère ou encore de l'usage de nourriture qui est difficile à digérer.

Mais l'indigestion chronique, laquelle ne vous laisse pas, est généralement le résultat d'un foie engourdi et de la constipation. Elle engendre aussi l'insomnie, les maux de tête, les douleurs corporelles et la dépression. Le procédé de la digestion est arrêté et l'organisme est empoisonné par l'accumulation de matières impures de rebut.

L'usage des Pilules du Dr. Chase pour les Reins et le Foie aide à éveiller le foie engourdi, la bile s'écoule aisément dans les intestins, stimulant les organes et bientôt tout va bien. Quel plaisir que de jouir de vos repas et de savoir que vous n'en serez pas incommodé.



Pilules du Dr Chase



Un remède aux maux de la femme

L'envoi de 10 sous vous donne droit au traitement de 10 jours

Les suppositoires Orange Lily du Dr D.-M. Coonley apportent un remède adéquat aux maux de la femme. Bien appliqués ils soulagent la souffrance, font disparaître l'inflammation et la congestion qui peuvent fréquemment causer la leucorrhée, les débarrasement femmes et filles de l'irritation et l'affaiblissement, de l'irrégularité, de la souffrance et des retards des douleurs aux côtes, au dos et à l'abdomen de tous les maux. Toute femme ou fille souffrante qui n'a pu se rendre compte encore des effets bienfaisants de "ORANGE LILY" pourra jouir du traitement d'essai de 10 jours en nous envoyant 10 sous. Toute indisposition de la femme est promptement soulagée.

MME LYDIA W. LADD, (Dépt. 24) boîte 191, WINDSOR, ONTARIO
Vendus partout par les principaux pharmaciens.

Nos chers petits paysans

LE PREMIER PRIX

Madeleine aime beaucoup chanter et sa maman, pour la satisfaire, lui montre de ses vieilles chansons de chez nous, que la grand-mère lui murmurait pour l'endormir.

La petite démontre un talent remarquable de musicienne et elle prend une mimique charmante quand elle chante: "Il était une bergère"; "La bonne aventure"; "Fais dodo, ma petite sœur Virginie" et beaucoup d'autres encores.

Des amis conseillent à sa maman de lui faire prendre part aux concours d'amateurs, à la radio, pour les enfants. On accepte la proposition et Madeleine, bien exercée, a très hâte de concourir; elle voudrait tant rapporter à ses parents, le premier prix.

L'heure redoutable sonne. Devant le jeune auditoire, Madeleine se sent perdue, mais un gros effort sur sa timidité et la voilà lancée. Elle chante de son mieux: "Il était une bergère", avec gestes délicieux et une expression très juste et personnelle. Les applaudissements prolongés l'assurent presque de son succès.

Hélas! Une bambine de six ans, accourue en petite actrice, habi-

tuée aux allures théâtrales — elle doit aller plus souvent au théâtre qu'à l'église — vient débiter, avec audace: "Quand mon cœur fait boum"! Vous comprenez si ça prend cette chanson; l'auditoire et les juges, qui manquent de discernement et de jugement tout court, donnent à cette poupée danseuse tous les suffrages.

Ma pauvre Madeleine revient bien déçue de sa première apparition en public et sans les encouragements de sa maman, elle aurait pleuré. Avoir gagné un dollar bien à elle quelle chance!

Le lendemain de cette déception, il y a, à la malle, une lettre à l'adresse de Madeleine. La première fois qu'elle reçoit une lettre à son nom, qu'est-ce que ça peut bien être?... Tous sont aussi anxieux que la petite.

Ces mots se lisent sur un billet: "A la petite artiste qui fut la seule à chanter une chanson convenant à son âge et à son nom de canadienne-française, catholique, l'hommage de monsieur X... Et un chèque de cinq dollars accompagnait cette carte.

Et voilà comment Madeleine fut vengée et gagna le premier prix. Maman Jeanne.

Méditons l'Évangile

Résurrection du fils de la veuve de Naim

Les lamentations du cortège funèbre émeuvent votre cœur. Votre regard divin sonde la douleur immense d'une mère; cette mère sans époux; maintenant, sans enfant.

Et Vous lui dites: "Ne pleure plus!"

Avec quel accent d'apaisante conviction, Vous avez dû prononcer ces mots! "Ne pleure plus!" Cette phrase sortant de la bouche du Sauveur du monde!

Bienheureux ceux qui l'entendent, près des portes de la ville de Naim!

"Et le fils de la veuve se redressa et se mit à parler".

Simplicité de la vraie puissance, la Toute-Puissance. Et moi, j'abuse des paroles, je manque de simplicité, quand la grâce com-

mande de me pencher sur la douleur.

Jésus, je n'ai pas l'accent sincère venant tout droit du cœur. Et les mères pleurent, et les enfants, à l'âme morte, ne se lèvent point. Il y en a tellement de ces morts volontaires!

Les mamans ne Vous rencontrent pas toujours sur le chemin du miracle. Avec la plus immense des douleurs, elles voient leurs petits, devenus grands, misérables, emportés sur la civière du mal, à jamais...

Et je suis là, impuissante, ne sachant que faire! Maître, quand la grâce me commande l'action secourable, donnez à ma voix l'accent irradiant du cœur; la parole qui sauve.

J. L.-D.

Arts domestiques

VIANDÉ A SAUCISSE

Première recette:

- 10 lbs porc frais haché fin
- 2 c. à thé de poivre rouge
- 2 c. à thé de poivre blanc
- 3 c. à soupe de sel
- 1 c. à thé de salpêtre
- 1 1/2 c. à thé de sauge en poudre (sèche)

Deuxième recette:

- 6 lbs de porc frais
- 1 petite section d'ail
- 1 c. à thé de poivre rouge
- 1 c. à thé de thym en poudre (sec)
- 1 c. à thé de fines herbes
- 2 gros oignons
- 1 c. à soupe de sel
- 2 feuilles de laurier en poudre.

Dans ces deux recettes, tous les ingrédients devraient être passés à la machine à hâcher, deux fois, si nécessaire, puis pressés dans des tripes à saucisses ou bien formés

en boules aplaties. On roule ces boules aplaties dans la farine et on les fait frire à la poêle dans la graisse de viande.

BONNE FACON DE FAIRE DE LA "TÊTE EN FROMAGE"

Mettez dans une casserole une tête de cochon, nettoyée avec beaucoup de soin. Mettez assez d'eau froide pour couvrir. Cuisez au point d'ébullition, puis laissez mijoter jusqu'à ce que la chair se détache des os. Egouttez le liquide et assaisonnez au goût, de poivre rouge et de sauge en poudre avec 1 c. à soupe ou 2 de vinaigre. Remplissez les moules de viande et versez le liquide par-dessus. Laissez refroidir jusqu'à ce que le mélange ait de la consistance. Quelques cuisinières n'égouttent pas le liquide, mais assaisonnent le mélange entier et le versent dans des lèchefrites où elles le laissent prendre en gelée.

Le 7 décembre, au Mont-Royal

Il y aura le 7 décembre à l'hôtel Mont-Royal réunion de l'Association des Éleveurs de chevaux Percherons du Canada. La journée se terminera par un grand banquet. L'hon. Adélard Godbout, premier ministre de la province et ministre de l'Agriculture, sera l'invité d'honneur. Tous les éleveurs et tous ceux qui s'intéressent de quelque façon à l'élevage sont instamment invités. On pourra se procurer des billets à la porte pour le banquet ou encore chez M. Gaston Marsan, (chambre 31), 152 est, rue Notre-Dame, Montréal.

Forteresse mobile pour la défense du sol



Le ciel est devenu champ de bataille dans la guerre-éclair mais le sol est encore plus exposé à ses coups. On a donc construit des "blockaus" mobiles, montés sur camion-automobile, pour patrouiller les aérodrômes et autres endroits stratégiques, afin d'assurer leur défense contre toute tentative de débarquement par les airs. (Acme)

Voulez-vous \$100.00?

798 Prix

Participez au grand concours de la Farine "Chef Royal" (Royal Household) qui peut vous rapporter un des 133 prix, offerts chaque mois, durant les prochains six mois, soit au total 798 prix. Il est facile de concourir et le nombre des prix vous donnera de grandes chances de gagner. Lisez les règlements du concours et inscrivez-vous aujourd'hui.

LA FARINE "CHEF ROYAL" (ROYAL HOUSEHOLD) donne de meilleurs résultats à la cuisson

Ce concours est organisé par "The Ogilvie Flour Mills Company Limited", afin de faire connaître à un plus grand nombre de ménagères canadiennes, les meilleurs résultats obtenus à la cuisson par l'emploi de la Farine "Chef Royal" (Royal Household)—la farine de qualité si recherchée qu'elle fut choisie pour l'usage sur le Train Royal lorsque Leurs Gracieuses Majestés visitèrent le Canada, ainsi que par la Marine Royale.

A l'ouverture d'un sac de Farine "Chef Royal" (Royal Household) vous verrez sa supériorité—par sa texture fine, blanche comme neige. Quand vous en ferez de la pâte vous sentirez sa supériorité—par ses caractéristiques de légèreté, de manipulation facile, et quand vous mangerez ces pains croustillants, ces délicieuses pâtisseries et gâteaux sortant de votre four, vous goûterez sa supériorité—par la saveur appétissante dont raffolera toute votre famille. Ils en demanderont et en redemanderont.

La Farine "Chef Royal" (Royal Household) est meilleure parce qu'elle résulte d'une sélection méticuleuse de blé canadien, lavé et moulu scientifiquement par les minotiers les plus anciens et les plus expérimentés au Canada. Elle subit dix-neuf opérations de nettoyage différentes et est finalement tamisée à travers une soie pour obtenir la farine légère, propre et de qualité de cuisson parfaite qui ne décevra vos talents de cordon bleu.

Il est plus difficile à satisfaire que vous pour la cuisson



A chaque mouture qui passe dans les moulins de "The Ogilvie Flour Mills Company Limited", un échantillon est prélevé et est panifié d'après les méthodes les plus strictes, par un expert. La fonction de celui-ci est de s'assurer de façon absolue que le produit de cette mouture possède les qualités de cuisson requises pour satisfaire totalement ceux qui emploient la Farine "Chef Royal" (Royal Household). Chaque sac approuvé par lui est une garantie de bons résultats à la cuisson.

THE OGILVIE FLOUR MILLS CO., LIMITED

Fabricants des Farines "Chef Royal" - "Royal Household" - Ogilvie Oats Ogilvie Blendies

MONTREAL - FORT WILLIAM - WINNIPEG - MEDICINE HAT - EDMONTON
Moncton, Québec, Ottawa, Toronto, Regina, Moose Jaw, Saskatoon, Calgary, Vancouver, Victoria

FORMULE D'INSCRIPTION AU CONCOURS

(Vous pouvez employer un autre papier pour votre inscription si vous le préférez).

CONCOURS, The Ogilvie Flour Mills Co., Limited,
P.B. 6094, Montréal, Qué.

Ci-inclus veuillez trouver les mots "Chef Royal" ou "Royal Household" découpés du fond d'un sac (ou une autre preuve d'achat). Veuillez inscrire mon nom dans votre concours. Je déclare accepter les règlements du concours.

Nom.....

Adresse.....

SI C'EST "OGILVIE" — C'EST BON

Cours pour les équipes d'étude féminines

Ce cours a été préparé par les RR. SS. de la Sagesse de l'Ecole ménagère de Sutton. — Nous le reproduisons grâce à la bienveillante autorisation de M. l'abbé Eustache Breault, aumônier de la Jeunesse Agricole Catholique du diocèse de Sherbrooke.

— Deuxième leçon —

L'entretien de la maison

1. — Entretien des bois cirés

Entretien des meubles cirés. — Tous les jours les essuyer avec le chiffon de laine, au moins une fois par semaine, les brosser.

Nettoyage à fond — 1—Brosser, 2— Détacher : la plupart des taches s'en vont en les frottant avec de l'essence de térébenthine ou de l'huile de lin — ou le mélange des deux. On peut parfois enlever les taches en frottant avec un bouchon. Au besoin employer la laine d'acier très fine.

S'il y a des taches d'encre, l'alcool les fera partir. Cirer légèrement. Laisser sécher. Frotter avec une laine.

La condition essentielle pour qu'ils restent ou deviennent beaux est de n'épargner ni temps ni peine et de le frotter à sec le plus souvent et le plus fort possible.

2. — Entretien des parquets cirés

Si le plancher est taché de boue : brosser, balayer.

Passer le chiffon de laine ou la vadrouille pour finir d'enlever la poussière et de faire briller.

Au moins une fois par semaine brosser tout le plancher et le frotter énergiquement.

De temps en temps remettre un peu de cire.

Nettoyage à fond — Laver. Si le plancher est en bois dur, le frotter à la laine d'acier fine après l'avoir humectée très légèrement puis le balayer, essuyer soigneusement la poussière.

Sur le plancher SEC et TRES NET étendre la cire à l'aide d'un chiffon. (un vieux bas de soie, peut être avantageusement utilisé).

On cire dans le sens des planches.

Laisser sécher.

Faire reluire au chiffon de laine, à la brosse ou à la polisseuse.

3. — Bois vernis

Entretien des meubles et bois vernis

Les essuyer avec un chiffon de coton ou de soie, un linge "doux" pour ne pas les rayer.

S'ils sont tachés, les laver à l'eau tiède légèrement savonneuse. Sécher. Frotter pour faire briller.

Si les taches résistent, on peut essayer de les frotter avec une poudre très douce, sèche, soit de la cendre de cigare, par exemple.

"Repolir" ensuite avec un chiffon imbibé d'huile de lin, puis faire briller à sec.

Si on a eu la maladresse de poser un plat trop chaud qui a laissé sa trace sur la table, on peut réparer en appliquant un mélange de sel et d'huile à salade. Laisser ce mélange épais pendant une ou deux heures, et après avoir poli votre table vous n'apercevrez plus de marques.

Si le vernis vient à se ternir on recommande de le frotter avec un morceau de chamois ou un chiffon de laine fini légèrement humecté d'eau et ensuite d'y passer de l'huile d'olive ou de lin mélangée par moitié avec de la térébenthine. En frottant fort, le vernis devient aussi beau que s'il était neuf.

Bois peints

Les meubles peints se nettoient par un lavage à l'eau tiède. Essuyer avec un torchon doux, très propre.

Si les taches résistent, les frotter doucement avec un peu de pierre ponce mise sur un linge humide et propre. Rincer. Essuyer.

Vous savez avec quelle facilité les mains laissent des traces douteuses sur le bord des portes peintes en blanc ou en gris clair. Lorsque vos boiseries ont été ainsi salies, coupez en deux une pomme de terre crue, et frottez en douceur les parties tachées qui reprendront bientôt leur propreté et leur nuance primitive.

Pour nettoyer la peinture blanche plongez un

linge propre dans l'eau chaude puis dans le son, et frottez. Rincez avec de l'eau claire.

Entretien des métaux

LE FER — La fonte, le fer battu et le fer galvanisé doivent être préservés de la rouille. Pour cela, les tenir secs.

Quand les ustensiles ne doivent pas servir de longtemps les enduire d'un corps gras. (vaseline, huile).

NETTOYAGE — Les casseroles seront lavées à l'eau bouillante additionnée ou non de cristaux de soude. Celles qui ont servi à faire des plats gratinés ou dans lesquelles un mets a "pris au fond" seront mises à feu doux avec de l'eau et des cristaux de soude, le gratin s'en va alors facilement.

L'acier poli. — Le nickel

Ces métaux craignent les acides et sont rayés par les poudres dures.

Pour les nettoyer, les dégraisser, s'il en est besoin, les frotter avec du blanc d'Espagne.

Sécher et polir avec un chiffon ou du papier journal.

Quand l'acier ou le nickel sont "bleuis par la chaleur" y passer de l'huile, le lendemain frotter avec du blanc d'Espagne.

Pour nettoyer les couteaux d'acier rien n'est meilleur qu'une pomme de terre crue et de la brique anglaise fine et pilée. On coupe la pomme de terre crue, on la trempe dans la brique en poudre et on frotte la lame du couteau jusqu'à ce qu'elle soit propre et luisante.

LE ZINC — A besoin d'acide et de poudre dure pour devenir clair et brillant, c'est le contraire du nickel et de l'acier poli.

Dégraisser s'il le faut.

Récuser avec du sable fin et du vinaigre.

Rincer. — Sécher. — Polir avec de la poudre de pierre ponce.

ALUMINIUM — L'aluminium est "abîmé" par les "acides" comme par les "cristaux de soude". Ne laver qu'à l'eau savonneuse.

Certains conseillent de ne frotter qu'avec de la laine d'acier très, très fine, d'autres de faire briller avec une poudre douce à l'aide d'un chiffon imbibé d'huile et de terminer à sec avec de la poudre.

Quand il est "noirci" frotter avec de l'oseille ou de la rhubarbe.

LE CUIVRE — Ternit à l'air, rougit à la chaleur, se couvre de "vert de gris" sous l'action des acides.

Pour l'entretenir on vend des produits excellents, mais relativement chers.

Voici quelques procédés peu coûteux.

Nettoyage — Frotter avec de l'ammoniaque ou avec de l'argile (glaise) ou encore des cendres de bois tamisées et humectées. Rincer, essuyer, lustrer avec un chiffon de laine.

Pour le cuivre rougi : frotter avec de l'argile imbibée de vinaigre chaud ou avec des feuilles d'oseille.

L'ARGENT — Se ternit à l'usage et noircit sous l'action des sulfures, (oeufs). Pour lui rendre son éclat : avec un linge humide l'enduire (couvrir) de blanc d'Espagne. Laisser sécher. Brosser et polir avec un linge doux.

L'ARGENTERIE sera lavée à l'eau bouillante. Mais sans CRISTAUX DE SOUDE. On la fait briller en la frottant avec de la craie.

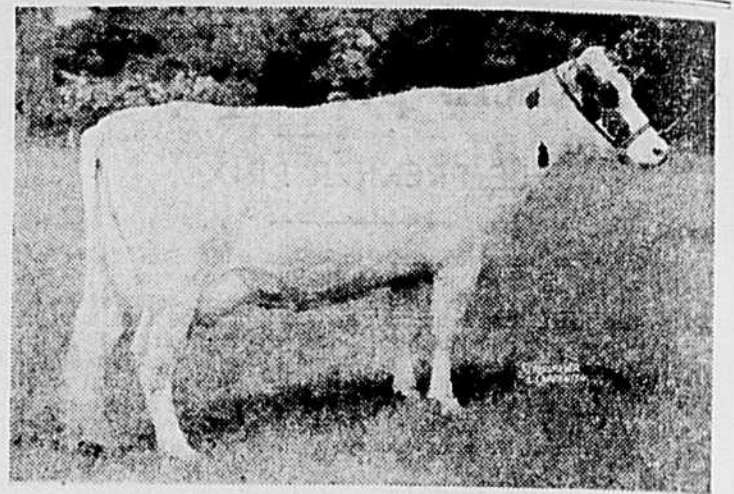
On enlève de l'argenterie les taches d'oeufs en la frottant avec un linge mouillé, imbibé de sel fin.

L'OR — Il suffit presque et toujours de savonner et de le frotter avec un linge doux.

On peut polir avec du blanc d'Espagne ou des cendres à cigarettes.

QUESTIONNAIRE

- 1.—Comment fait-on, à fond, le nettoyage des planchers vernis ?
- 2.—Indiquez deux moyens faciles pour enlever les taches sur les boiseries peintes ?
- 3.—Comment fait-on le nettoyage des casseroles de fonte ?
- 4.—Quels procédés peut-on employer pour faire "briller" les cuivres ?
- 5.—Comment s'entretient l'argenterie ?



● Cette photographie représente la vache Montvic Bonheur Hartog, célèbre parmi ses paires. Cette vache a établi au 31 octobre, un record de production mondiale pour 365 jours de 24,248 lbs de lait et 1,153 lbs de gras. (Pourcentage : 4.75%).

RIMOUSKI

Equipes d'étude des Dames de l'U.C.C.

XXXIV

"Nous sommes dans l'U.C.C. pour mieux aider nos hommes"

travaux à faire pour garder chez nous la santé morale.

TACHES DE BOUE

On dissout dans un verre d'eau quelques grammes de crème de tartre et on laisse agir ce liquide quelques temps sur l'étoffe. La boue change parfois la couleur des étoffes rouges. On peut faire revenir la couleur primitive par l'application d'un acide étendu d'eau. On prend à cet effet l'acide citrique, acétique ou autre. On peut faire aussi usage d'un jaune d'oeuf délayé dans un peu d'eau tiède. On lave la partie tachée avec ce mélange et l'on rince ensuite.

LE TRAVAIL EST MORALISATEUR

Y a-t-il quelque chose de plus déprimant, de plus ennuyant que l'oisiveté ? Il n'y a rien de plus entraînant de plus moralisateur que le travail.

Si nous voulons nous garder de la vanité et de la sottise travaillons donc.

Il y a tant de choses à faire. Meilleure tenue de la maison, couture, raccommodage, travaux d'art, meilleure cuisine, embellissement des alentours de la maison, culture potagère variée, en un mot, nous devons mettre chez nous plus de propreté plus de beauté.

Nous pouvons nous servir de la coopération pour la confection des objets de première nécessité et il nous restera toujours quantité de

Méprisons les voyages inutiles, ne mesquions pas quand il s'agit de nous instruire pour mieux travailler.

Si le travail est une punition il est aussi une sauvegarde et un moyen de faire du bien dans notre milieu.

Travaillons pour notre prochain et pour le bon Dieu, avec joie, avec amour.

LES ARTS PAYSANS POUCE DE LA MITAINE OU DU GANT

Tricoter les côtes, lorsqu'elles sont finies tricoter 4 à 5 rangs unis. Commencer le gousset du pouce en mettant 4 à 6 mailles sur une aiguille, suivant la grandeur de la mitaine, diviser le reste des mailles sur les autres aiguilles. Sur l'aiguille de 4 à 6 mailles faire une augmentation au commencement et à la fin. Tricoter 3 rangs entre chaque augmentation et continuer ainsi jusqu'à ce qu'il y ait assez de mailles pour faire la grandeur du pouce moins 3 ou 4 mailles qu'on élève pour réunir les 2 côtés de la mitaine. Mettre les mailles laissées pour le pouce sur les aiguilles, relever les 3 ou 4 mailles qui ont servi à réunir les deux côtés de la mitaine et tricoter le pouce de la longueur désirée.

Syndicat des Arts-Paysans,
8, rue de la Cathédrale,
Rimouski.

Les dames de l'U.C.C.

Réunion des fermières de la Reine

L'assemblée mensuelle du cercle, des fermières de la Reine a eu lieu le 2 novembre.

Après lecture des minutes, la présidente a donné une intéressante causerie sur la "Coopération" et sur les équipes d'études qu'elle suggère à ses fermières d'organiser durant la saison d'hiver avec le concours du livre d'or "Maître de notre propre destin". Elle explique les trois principaux rôles des cercles d'étude : 1. — l'habileté de la discussion; 2. — travail-

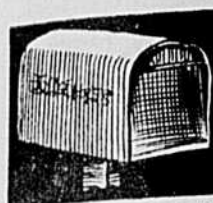
ler à l'éducation de la classe agricole; 3. — prendre notre propre défense.

Elle encourage les dames et jeunes filles à suivre les cours publiés dans la "Terre de Chez Nous", sur l'artisanat, tout comme les hommes et jeunes gens le feront pour le cours sur le syndicalisme agricole. La devise reste toujours la même : "Groupons-nous. Faisons plus et mieux."

Une DIRECTRICE.

LA "TERRE DE CHEZ-NOUS"

La "Terre de Chez Nous" est indispensable au membre de l'équipe d'étude. C'est elle qui apporte chaque semaine, avec une foule de renseignements agricoles, la leçon du Cours à domicile de l'U. C. C. et les explications qui servent de base aux discussions des "étudiants" de l'U. C. C. L'abonnement ne coûte qu'une piastre par année, soit moins de deux sous par semaine. Cherchez à ce prix un outil de travail de pareille valeur !



Ses COURS À DOMICILE DE L'U.C.C.

15ième Cours à Domicile de l'U. C. C.

VOS CONTRIBUTIONS sont-elles payées?

L'union catholique des cultivateurs aimerait pouvoir servir ses membres et, avec eux, toute la classe agricole sans réclamer un sou. Elle aimerait pouvoir supprimer sa cotisation et n'avoir plus à la solliciter.

Malheureusement le gouvernement fédéral refuse de lui fournir des timbres gratuitement; les marchands s'obstinent à vouloir faire payer leur papeterie; les chemins de fer ne tolèrent pas que les directeurs de l'U.C.C. voyagent sans billet; l'ancien propriétaire trouverait malhonnête que le prix convenu pour son immeuble ne soit pas versé, etc. En d'autres termes, l'U.C.C. ne "vit pas de l'air du temps".

Par contre, la contribution qu'elle exige est très modique. La plupart des syndicats ouvriers réclament de leurs membres une cotisation de \$12.00 par année. Ici nous demandons \$2.00 dont l'un paye l'abonnement au journal. Est-ce vraiment trop exiger?

C'est une question de loyauté et de fierté personnelle. Un membre de l'U.C.C. reçoit des services de son cercle et de son association. Il n'est pas mesquin, il n'est pas avare, et alors il reste qu'il doit payer sa cotisation sans lésiner au moment où elle est due.

D. B.

Nouvelle publication agricole

"Ne mettons sur le marché que des pores bien à point", par J.-B. Roy, L. S. A., B. S. A., du Bureau de la Publicité.

Les autorités du ministère provincial de l'Agriculture croient opportun de signaler à l'attention de la classe agricole la distribution gratuite d'un feuillet intitulé: "Ne mettons sur le marché que des pores bien à point". Ce texte s'adresse aux producteurs de pores. Il les met en garde contre un état de choses encore trop généralisé: l'expédition sur le marché de pores trop légers ou trop lourds.

Il y a quelques années que le ministère de l'Agriculture préconise la production de poids moyen. On revient une fois de plus à la charge parce que trop de cultivateurs persistent à vendre sans discernement.

Dans un exposé concis et clair, M. Roy analyse d'abord le type de pores demandé par le marché, puis il étudie la nature du porc offert présentement en vente. Il en conclut qu'un grand nombre d'éleveurs semblent ignorer que l'ère du gros lard, de la grosse viande est finie. Ils ne connaissent pas les exigences du consommateur moderne, ou bien ne veulent pas s'y conformer.

Pourquoi consacrer du temps et des efforts à surengraissir un animal qui va se vendre à un prix inférieur? C'est un piètre calcul que de perdre 7 ou 8 dollars parce qu'un porc est trop gras.

Cultivateurs, empressez-vous de demander un exemplaire de la circulaire de M. Roy. Elle vous sera envoyée gratuitement. Adressez-vous à la Section des Publications, Ministère de l'Agriculture, Québec.

Le syndicalisme agricole

Par Gérard FILION, L.S.C.,
secrétaire général de l'U.C.C.

Cinquième leçon

L'éducation des membres

La première fin que doit poursuivre une association professionnelle c'est l'éducation de ses membres. Il arrive malheureusement que cette fin soit la plus négligée, parce que son importance n'est pas suffisamment comprise des dirigeants et l'effort qu'elle demande n'est pas de nature à enthousiasmer les dirigés. Une association professionnelle, qu'elle soit ouvrière ou agricole, qui demande à ses membres d'étudier, de fonder et de faire vivre des cercles d'étude, ne prend pas le moyen le plus facile de recruter des membres et de percevoir des cotisations. La critique violente, les réclamations vigoureuses demandent beaucoup moins d'effort de jugement et prennent davantage auprès du peuple.

Il faut se rappeler en second lieu que le syndicalisme moderne est né d'un mouvement de désespoir des masses ouvrières qui en avaient assez de se faire exploiter par les patrons et de se faire tromper par les gouvernants. Leur premier geste fut un cri de vengeance à l'adresse de ceux qui les avaient tenus si longtemps dans la misère. Leur programme se résuma en une longue liste de revendications: hausse des salaires, diminution des heures de travail, meilleur traitement, assurance-accidents, etc. Cette mentalité en partie fautive s'est perpétuée jusqu'à nos jours au sein des associations ouvrières.

On la trouve aussi, mais dans une moindre mesure, à l'origine des associations agricoles. Là aussi le syndicalisme a pris naissance à cause d'un malaise mal défini peut-être mais réel. Toutefois il s'est opéré dans les milieux ruraux une réaction salutaire, de sorte qu'aujourd'hui, dans le Québec comme ailleurs, l'éducation des membres est le meilleur article au programme du syndicalisme agricole.

Cette éducation doit se faire sentir dans les domaines suivants:

1.—L'éducation professionnelle des syndiqués

Une association agricole doit tendre à faire de ses membres de meilleurs cultivateurs. Elle doit leur apprendre ou leur faire apprendre les meilleurs procédés de culture et d'élevage, afin que leur exploitation soit plus payante et plus intéressante. L'association doit donc, à cette fin, organiser l'étude de la technique agricole parmi ses membres. Elle doit aussi encourager dans la mesure de ses moyens, la pratique des meilleures méthodes de culture et d'élevage au moyen de concours et de démonstrations. Toutefois cet encouragement doit se faire d'une façon générale, sans prendre la place des sociétés spécialisées comme le sont, par exemple, certaines associations d'éleveurs, de producteurs de grains de semence ou autres. Ce travail d'éducation doit se faire, partout où la chose est possible, en collaboration avec les services et les fonctionnaires de l'Etat.

L'association professionnelle a également le droit et le devoir, quand ses moyens le lui permettent, d'avoir son propre service technique. Par exemple, le Boerenbond belge avait à son service en 1938 une quarantaine d'agronomes payés exclusivement par l'association et occupés uniquement à conseiller les membres. Il avait sa propre école d'agriculture, un laboratoire de recherches, un centre de production de semences de qualité, quelques fermes de démonstration. C'est la même chose dans les autres pays où le syndicalisme agricole est bien organisé. C'est ainsi que l'Association des Laiteries coopératives du Danemark a fondé et entretient à une vingtaine de milles de Copenhague une école de laiterie dans laquelle se poursuivent des recherches sur l'industrie laitière et sont formés les techniciens qui travaillent dans les 1,500 laiteries coopératives du pays.

Les corporations du moyen âge, nous l'avons vu dans une leçon précédente, avaient pour fonction principale d'assurer la formation professionnelle de leurs membres. L'apprenti et le compagnon habitaient avec le maître, travaillaient avec lui et recevaient des leçons théoriques et pratiques de leur métier. Le syndicalisme moderne a, lui aussi, hérité de cette fonction; à mesure qu'il se développe, il tend à exercer un certain contrôle sur l'éducation technique de ses membres. Du reste, il ne fait en cela qu'imiter les professions plus évoluées comme la médecine et le droit qui non seulement surveillent la formation professionnelle de leurs membres, mais encore empêchent les personnes qui n'ont pas reçu cette formation de pratiquer la profession.

2.—L'éducation sociale des syndiqués

Une association professionnelle doit apprendre à ses membres à travailler ensemble dans le but d'améliorer leur

sort. Mais ce travail en commun ne peut être efficace, si les membres ne sont pas intimement pénétrés des devoirs qu'ils ont à l'égard de leurs semblables. Or les deux principaux devoirs que tout homme vivant en société doit accomplir vis-à-vis de ses semblables sont des devoirs de justice et de charité.

a) Devoirs de justice. — La justice exige que l'on rende à chacun ce qui lui est dû. Elle se mesure en argent, en poids, en volume. Je dois cinq dollars à mon voisin, j'ai l'obligation de les lui rendre; je lui dois cinq minots d'avoine ou cent livres d'engrais chimique, j'ai le devoir strict de lui remettre l'équivalent. Si je néglige de le faire, je commets une injustice, grave ou légère selon les circonstances. Cette sorte de justice, qui règle les relations entre les individus, s'appelle la justice commutative.

Il existe aussi une deuxième sorte de justice qui règle les relations des individus avec la société; elle s'appelle justice sociale. Elle exige que chaque individu contribue au maintien de la société dans la mesure où il en reçoit des services. Cette justice, la plus mal comprise et la moins observée, est à la base de l'association professionnelle.

Une association agricole qui travaille dans l'intérêt général des cultivateurs et qui obtient pour eux des avantages réels a le droit de demander à tous les cultivateurs de contribuer à son maintien. Inversement, un cultivateur qui se contente de bénéficier des avantages que lui procure une association agricole et qui refuse sans raison d'en faire partie, pêche contre la justice sociale. Un exemple fera mieux comprendre. Supposons qu'une coopérative agricole s'établisse dans une localité et, par la concurrence qu'elle fait au commerce privé, fait baisser de dix pour cent le prix des engrais chimiques; tout le monde se trouve donc à bénéficier de cette réduction, les non-membres comme les membres de la coopérative. Un cultivateur qui le comprend bien, qui aurait les moyens de faire partie de la coopérative et qui refuserait d'y adhérer sans raison suffisante, commettrait un péché contre la justice sociale; la raison, c'est que personne n'a le droit de s'approprier ce qui ne lui appartient pas, qu'il s'agisse d'un bien particulier ou d'un bien social.

C'est principalement ce devoir de justice sociale qu'une association professionnelle doit faire pénétrer dans l'esprit de ses membres.

b) Devoirs de charité. — Les devoirs de charité ne se calculent pas comme les devoirs de justice en argent, en poids ou en volume. Ils ne proviennent pas de la raison mais du cœur; ils engendrent des actes d'amour du prochain; ils sont à l'origine des œuvres de miséricorde spirituelle et de miséricorde corporelle que nous enseigne le petit catéchisme.

La justice, à elle seule, ne suffit pas à régler tous les rapports entre les hommes, car la stricte justice engendre souvent des haines. La charité, au contraire, adoucit les relations entre les hommes; elle est aussi nécessaire à la société que l'huile est indispensable au bon fonctionnement d'un moteur.

Une association professionnelle doit donc enseigner à ses membres à s'aimer les uns et les autres, à se rendre des services réciproques, à se protéger, à se défendre mutuellement.

L'éducation sociale qu'une association professionnelle doit mettre dans la tête et le cœur de ses membres doit donc porter principalement sur les deux vertus fondamentales de justice et de charité. Quand ces deux vertus seront bien comprises et bien pratiquées, toutes les entreprises professionnelles, coopératives de production, d'échange ou de consommation, caisses populaires, mutuelles, services sociaux, réussiront à merveille.

3.—L'éducation religieuse des syndiqués

Les corporations du moyen âge avaient l'habitude, nous l'avons vu dans la deuxième leçon, de fonder à côté d'elles une confrérie religieuse sous le patronage d'un saint. Cette confrérie avait pour but d'entretenir l'esprit chrétien au sein de la corporation par la pratique d'exercices religieux et de bonnes œuvres.

De nos jours, l'Eglise demande instamment aux associations professionnelles de faire œuvre d'action catholique dans leur milieu, afin que les principes de la religion chrétienne règlent les actes non seulement des individus mais aussi du corps social. Autrement dit le Christ doit régner dans les cœurs bien entendu, mais aussi dans la société. C'est le devoir d'une association professionnelle de faire en sorte qu'il en soit ainsi.

En résumé, une association professionnelle agricole doit tendre, par son travail d'éducation, à faire de ses membres de meilleurs cultivateurs, de meilleurs citoyens et de meilleurs chrétiens.

— QUESTIONNAIRE —

- 1.—Une association qui cherche à éduquer ses membres prend-elle le moyen le plus facile d'en grossir le nombre?
- 2.—Est-il plus facile pour une association professionnelle de se contenter de critiquer et de réclamer?
- 3.—Une association professionnelle doit-elle chercher à faire de ses membres de meilleurs cultivateurs?
- 4.—Une association agricole a-t-elle le droit d'avoir son propre service agronomique?
- 5.—Dites ce qu'exige la justice sociale.
- 6.—Est-ce un devoir de justice sociale d'appartenir à une association agricole qui nous rend des services?
- 7.—Une association professionnelle doit-elle enseigner à ses membres le commandement de la charité?
- 8.—Une association professionnelle doit-elle faire œuvre d'action catholique?

LES

PETITES ANNONCES

POUR VENDRE, ACHETER OU ECHANGER

Les annonces insérées dans cette section ont pour but de permettre aux cultivateurs et à leurs familles de vendre, d'acheter ou d'échanger tout ce qui peut leur être utile.

Tarif: 2 cents le mot avec prix minimum de 50 cents par insertion.

ESCOMPTE de 20% pour 5 annonces consécutives du même texte.

Indiquez clairement le nombre d'insertions que vous désirez.

Donnez bien votre nom et votre adresse au complet.

Les petites annonces sont strictement payables d'avance. Adressez : LA TERRE DE CHEZ NOUS 515, avenue Viger, Montréal, Qué.

LE TIRAGE DE "LA TERRE DE CHEZ NOUS" DEPASSE MAINTENANT 25,000 COPIES

3 - AGENTS DEMANDES

CRAYONS qui additionnent automatiquement, invention récente. Se vend à première vue. Agents demandés au Canada. Immédiatement. ADD-O-GRAPH, CO., Dép. 7 Sault Ste. Marie, U.S.A.

AGENTS SECRETS, hommes de 17 ans et plus demandés immédiatement pour entraîner des détectives (Service Secret). Cours par correspondance. Pour renseignements gratuits, écrivez à M. T. JULIEN, BOITE 25, STATION T, Montréal.

DE L'ARGENT CHAQUE SEMAINE! Venez les produits ETIQUETTE ROUGE, universellement employés. Tout votre temps ou une partie. 1300 variétés. Échantillons et coopération de vente, aucun déboursé de votre part. PÉPINIÈRES DOMINION, MONTREAL.

AGENTS. — Almeriez-vous gagner \$3.00 par jour? C'est sérieux. Hommes, femmes, filles. CASIER 222, Dép. 1, HULL, P.Q.

ARBORICULTURE

VIGNES ROBUSTES, 10c. PRODUCTION de choix d'une pépinière inspectée par le gouvernement. Guide de l'arboriculture gratuit. Arbres fruitiers, d'ornement, rosiers. Demandez un catalogue. TOBE'S TREERY, NIAGARA-SUR-LE-LAC, Ontario

5 ÉPINETTES BLEUES DU COLORADO \$1.00

Stock choisi de pépinière garantie par l'inspection du gouvernement. Livre d'instruction gratuit. Arbres d'ornementation, arbres fruitiers, roses. Demandez catalogue. TOBE'S TREERY, NIAGARA-ON-THE-LAKE, Ontario.

A VENDRE OU A LOUER

FERME D'AVICULTURE située près de Ste-Agathe-des-Monts sur chemin national, avec communication facile à l'année, comprenant : Maison meublée avec 4 chambres à coucher, cuisine, chambre de bain, eau dans la maison, vaisselle, coutellerie, batterie de cuisine.

1-Maison 60' x 24' 2 étages — Construction moderne avec double isolation — Ventilation automatique Chouinard, cuisine et eau courante à chaque étage et escalier à l'intérieur.

2-Poulailler — 12' x 15'.

3-3 potées élevées Jamesway à l'huile.

4-Mangeoires et abreuvoirs Jamesway.

5-Terrain suffisant pour élever 1,500 poulets.

E-V. DEWALE, EDIFICE CIMON, Ch. 2, 2, COTE D'ABRAHAM, Québec.

FERME D'AVICULTURE située près de Ste-Agathe-des-Monts sur chemin national, avec communication facile à l'année, comprenant :

Maison meublée avec 4 chambres à coucher, cuisine, chambre de bain, eau dans la maison, vaisselle, coutellerie, batterie de cuisine.

1-Poulailler 60' x 24' 2 étages — Construction moderne avec double isolation — Ventilation automatique Chouinard, cuisine et eau courante à chaque étage et escalier à l'intérieur.

2-Poulailler — 12' x 15'.

3-3 potées élevées Jamesway à l'huile.

4-Mangeoires et abreuvoirs Jamesway.

5-Terrain suffisant pour élever 1,500 poulets.

E-V. DEWALE, EDIFICE CIMON, Ch. 2, 2, COTE D'ABRAHAM, Québec.

Assurance-chômage

ASSURANCE-CHOMAGE — Il y aura prochainement des examens pour positions de commis et d'inspecteur à la Commission d'Assurance-Chômage, récemment créée par le gouvernement fédéral. Notre circulaire "Comment obtenir une position du gouvernement" vous expliquera ce que vous devez faire et étudier pour l'une ou l'autre de ces positions. Demandez-la. A-W. PATENAUDE, Inc., 197, Ste-Catherine ouest, Montréal.

CHASSE

EN GRANDE demande, le pécan, pris par les Trappeurs. Les meilleurs prix payés. M. STELLING, FANNY-BAY, Colombie-Britannique.

4 — DIVERS

HOLT RENFREW & CO. LITEE offre à des prix raisonnables des visions North Eastern de premier choix. Jeunes et vieux. Satisfactions garanties. Renseignez-vous en écrivant à : BOITE 578, Québec, P.Q.

INFORMATION intéressante pour tous ceux qui sont en santé, rester jeune, débarrasser rhumatismes, améliorer vue, culture physique, grandir, maigrir, réussir. Envoyez 10 cts LOADSTONE, 166, DeMontigny, E., Montréal.

Ne laissez pas passer la fortune et le bonheur !

Pour le bénéfice de ses nombreux clients, le célèbre professeur Robert, le plus imminent astrologue contemporain, dont les prophéties ont intéressé le monde et qui par ses causeries radio-phoniques a fait preuve de compétence indéniable, afin de vous aider à combattre les épreuves et les souffrances qui vous affligent et vous faire connaître ce dont vous êtes privé jusqu'à date, vous indiquant vos jours de chance, le savant professeur, qui n'est pas un devin mais un astrologue scientifique offre de vous donner les initiales de la personne que vous aimez le plus et celles de la personne qui vous aime le mieux, avec l'étude personnelle de votre horoscope. Ne manquez pas cette occasion unique. Ecrivez dès maintenant, envoyez date et mois de naissance, ajoutez enveloppe affranchie et 25 cts pour frais de manutention. Consultation — bureau 1 hre à 10 hres P.M. PROFESSEUR ROBERT, 1573, RUE MONT-ROYAL, EST, Dépt. "T" Montréal.

Ceux qui cherchent, ceux qui pensent, ceux qui raisonnent

PROFESSEUR CURABO: Vous établirez un horoscope sur des bases scientifiques pouvant vous aider dans vos projets d'avenir. Dira celui ou celle que vous marierez.

Vous dira, quand vos fiançailles? mariage? aptitudes en affaires? trouble d'amour? établissement d'un commerce?

CONSEIL: Vous savez que les troubles et peines du passé, il est trop tard pour les prévenir. Mais ceux de l'avenir on peut les éviter.

N'oubliez pas d'envoyer votre date et mois de naissance. Une lettre affranchie de trois sous, et \$0.25 pour l'horoscope. PROFESSEUR CURABO, Boite postale 82, Dép. "T", Station Deslormier, Montréal.

5 - ELEVES DEMANDES

COURS PAR CORRESPONDANCE. — Enseignons Français, Anglais, Arithmétique, Comptabilité, Sténographie. Diplôme accordé pour chaque matière. Prospectus gratuits sur demande. Adressez : COURS PRATIQUES BILINGUES, Enreg., Casler 66, St-Hyacinthe, P.Q.

FEMMES ET FILLES DEMANDEES

FAITES-VOUS DE \$10.00 A \$15.00 par semaine en vendant à clientèle établie, parents, les produits réputés FAMILLEX. Toute personne dépense de l'argent pour acheter articles de toilette, produits cuisine, ménage, etc. Chaque client FAMILLEX est un client satisfait. Travaillez 5 ou 6 heures par jour, profitez de notre expérience et vous réussirez. Aucun risque, profits assurés aux travailleuses. Laissez-nous vous aider. Ecrivez tout de suite SANS OBLIGATION pour catalogue illustré GRATUIT, à MLE ST-GEORGES, 370, RUE ST-CLEMENT, Montréal.

ANIMAUX A VENDRE

A VENDRE. — Veau mâle Durham pur sang, veau mâle croisé, genisses de tous les âges provenant du croisement d'animaux de choix pur sang des deux côtés, à savoir taureau Durham et vache Holstein. THOMAS TREPANIER, ST-LUDGER, Cte de Frontenac.

MACHINES

MOTEURS électriques, générateurs, soudeuses, A.C. et D.C., souffleurs, installations d'éclairage, à acheter, vendre ou réparer. RENUBIT ELECTRIC APPARATUS, 1081, Beaver Hall, Montréal.

MEMBRES ARTIFICIELS

MEMBRES ARTIFICIELS — se portent sans courroies à l'épaule. Membres de toute fabrication réparés. Demandez notre gros catalogue GRATUIT. HAN-GER LIMB CO., 126, rue Wellington Ouest, Toronto; 81, rue St-Vallier, Québec; 1197, rue Guy, Montréal.

PEINTURE

ATTENTION CULTIVATEURS. — Peinture garantie \$1.75 — \$2.00 le gallon. PROCUREZ-VOUS directement du manufacturier les meilleures qualités de peintures, vernis, émaux. SPECIAL — pinceau 3 pouces gratis envoyé avec tout achat de \$10.00 et plus. Demandez immédiatement notre liste de prix à LA CIE DE PEINTURE & VERNIS "ENO", 1570, Boul. St-Joseph Est, App. 3, Montréal.

PHOTOGRAPHIE

Rouleaux de films développés et imprimés avec agrandissement 5 x 7. GRATIS — 25c. N'importe la grandeur. Impressions : 8 pour 25c, avec agrandissement. GRATIS Service de Photographie Commerciale. Dépt. T Outremont, P.Q.

MIROIR DE POCHE OU DE SACOCHES GRATIS avec chaque rouleau de film développé et imprimé. 25 cents. ou avec chaque commande pour 3 impressions, 25 cents; nous encadrerons votre portrait dans un joli miroir GRATIS. STUDIO RAPIDE, Station "E", Montréal.

7 — POUSSINS

LES POUSSINS BRAY ne déçoivent pas. Commandez maintenant si vous voulez des poussins cette année. Il nous reste quelques poulettes. Lisez le Bulletin Bray et notre liste de spécimens de chaque jour; ils sont envoyés gratuitement. BRAY HATCHERY, 163, JOHN ST., NORTH, HAMILTON, Ontario.

"ENCORE DES BRAY pour 1941", disent les clients Bray. Commandez vos poussins maintenant pour livraison en 1940. Encore quelques poulettes. Gratuitement sur demande la liste des aubaines quotidiennes. Prenez part au concours Bray. BRAY HATCHERY, 163, JOHN NORTH, HAMILTON, Ontario.

8 — REMEDES

PRISES PIDARD — Nouvelle et merveilleuse préparation contre le malade du souffle des chevaux. Quelle que soit la gravité ou l'ancienneté du cas, satisfaction garantie. Par poste \$1.90. Adressez-vous à The-Ls Girard, spécialiste des voies respiratoires, St-Félicien, comté Roberval, Québec, ou à votre marchand.

SOUFFREZ-VOUS DE HERNIE? — Notre méthode perfectionnée vous procurera secours, confort et support. Pas d'élasticité ni de bandage, ni de lames d'acier. Ecrivez à SMITH MANUFACTURING CO., Dépt. 200, Preston, Ont.

PILULES MATERNELLES

CES PILULES aident à augmenter la sécrétion du lait permettant ainsi à la mère de nourrir son enfant aussi longtemps qu'elle le veut sans avoir ses troubles périodiques. Les pilules maternelles sont efficaces dans les cas de dysménorrhée, règles douloureuses, trop abondantes ou trop fréquentes chez les femmes et jeunes filles. Etant composées d'extraits de glandes mammaires, etc., ces bonnes pilules favorisent le développement du buste et son perfectionnement chez la femme et la jeune fille. Demandez à votre médecin de vous prescrire les 100 Pilules Maternelles, ou envoyez \$2.00 en mandat-poste au Dr JOS COMTOIS, A.B., St-Barthélemy, P.Q. qui vous les enverra affranchies. 33 jours de traitement. En vente à Montréal, Pharmacie Laurent, 2610, St-Jacques, et à Québec, Pharmacies Brunet et Laverne.

Réparations — "Clippers"

AIGUILLONS LAMES TONDEUSES CLIPPEURS TOUTES SORTES. Prix \$0.35c le set. Réparons, vendons tous accessoires clippeurs Lames neuves, \$2.75 le set. Nouveau clippeur combiné pour chevaux, vaches, moutons \$14.00. Tondeuse électrique \$17.50. Garantie. Prompt service. Charrue à Neige, \$40.00. Adresse WILFRID FONTAINE, PIERREVILLE, Qué.

11 — TABAC

ECHANTILLON DE TABAC en feuilles à cigarette 10c; ou à pipe. Liste de prix gratuite. 10 lbs tabac à cigarette pour \$3.75 taxe comprise. J-A PILON, ST-ROCH DE L'ACHIGAN, Cte d'Assomption.

TABAC — Bon tabac en feuille pour la pipe, 16 variétés, échantillon 10c; chacun. Tabac à cigarette "Primus" 50c; la livre et 15c; en plus la livre pour taxe de guerre. Demandez liste de prix à : J-J. GAREAU, St-Roch de l'Achigan, Qué.

12 — TONDEUSES

AIGUISAGE GARANTI: Clippeurs 35 cents le set. Réparons, ajustons Têtes-clippeurs. Vendons accessoires, lames neuves, \$2.50 le set. Achetez lames usagées. Adressez toujours: STEWART SHARPENING SHOP, Notre-Dame de Pierreville, Cte d'Yamaska, Qué.

AIGUILLONS LAMES TONDEUSE CLIPPEUR. — Pour Chevaux, vaches, moutons, Barbier, moulin à viandes prix 35c le set. REPARONS-AJUSTONS Tête-Tondeuse défectueuse, brisée. Avons tous accessoires, bas prix. Essayez-nous pour avoir satisfaction. CLIPPER SHARPENING SHOP, PIERREVILLE, Qué.

"AIGUISAGE GARANTI": Clippeurs toutes sortes, 35 cts set. Réparations générales — Têtes-clippeurs — Vendons accessoires, lames neuves \$2.50 set. Achetez lames usagées. Service garanti. Adressez toujours à: Stewart Sharpening Shop, Notre-Dame de Pierreville, comté d'Yamaska, Qué.

"AIGUISAGE GARANTI": Clippeurs toutes marques 35 cts set. Tondeuses Barbier, 25 cts. Réparons Têtes-Clippeurs. Vendons lames neuves \$2.50 set. HERMENEUILLE FONTAINE & FILS, Notre-Dame de Pierreville, comté d'Yamaska, Qué.

"AIGUISAGE GARANTI CLIPPERS": 30 cts set. Nous passerons vos sets dans nos acides leur donnant une coupe durable. "Réparons Têtes-Clippeurs". Lames neuves \$2.50 set, accessoires. BROWN CLIPPERS SHOP, Notre-Dame de Pierreville, Cte Yamaska, Qué.

"AIGUISAGE GARANTI": Clippeurs toutes sortes, 35 cts set. Réparations générales — Têtes-clippeurs — Vendons accessoires, lames neuves \$2.50 set. Achetez lames usagées. Service garanti. Adressez toujours à: Stewart Sharpening Shop, Notre-Dame de Pierreville, comté d'Yamaska, Qué.

TRAYEUSES

TRAYEUSES RITEWAY, à conduit ou portatives. Demandez nos circulaires. Tubes de caoutchouc pour toutes marques à bas prix. Qualité garantie. Demandez notre liste de prix. LACTA SEPARATOR, DEP. 1, 36, RUE WELINGTON EST, TORONTO, Ont. AGENTS DEMANDES.

GRATIS

Coutellerie de 12 pièces. Nappe, serviette, Montre, Camera, Poupée, Robe, Couvre-lit, donnés gratuitement aux personnes qui vendront pour \$3.00 de nos Cartes de Noël, ou nos articles à 15c. Ecrivez à: ALLEN NOUVEAUTES, Dép. "T" ST-ZACHARIE, P.Q.

COUPONS

PLUS DE 300 SORTES DE COUPONS à vendre, comprenant broadcloth, soie, satin, flanellette, etc. Nos prix sont les plus bas. Demandez notre catalogue par maille. Agents demandés dans chaque paroisse.

MAGASIN DE COUPONS, St-Zacharie — Québec, P.Q.



Votre choix parmi 150 belles primes telles que: Montre, Marmite, Coutellerie, Set de Toilette, Musique, Misseil, Projecteur, Robe, Tablier, etc. Gagnez ces primes en vendant nos graines de jardins à 6 cts le paquet.

Demandez 50 paquets pour vendre ou notre catalogue.

Dept. K.

L'UNION DES JARDINIERS, 1 RUE VICTORIA LEVIS P.Q.

Saint-Guillaume

Il y a eu réunion générale chez M. Nap. Bolduc, chef d'équipe. La première leçon du cours sur le syndicalisme agricole a été lue et expliquée par M. Charles Boyer. La discussion a fait suite à la lecture et tous y ont pris part avec intérêt.

Nap. BOLDUC, secrétaire.



PRODUITS LAITIERS

MONTREAL ET
SUCCURSALE
QUEBEC

BEURRE FRAIS

Semaine finissant le
18 nov. 1940

No 1 pasteurisé	29 1/2
No 1 non pasteurisé	29
No 2	28 1/2

FROMAGE

Semaine finissant le
19 nov. 1940
inclusivement*

Blanc

No 1	13 3/4
No 2	13 1/4
No 3	12 3/4

Coloré

No 1	13 3/4
No 2	13 1/4
No 3	12 3/4

Ces prix sont nets, les frais de vente et d'entrepôt ayant été déduits.

Beurre et fromage

Commentaires de la
Coopérative Fédérée

BEURRE

En dépit de la situation perplexe qui fut créée à la suite de la possibilité que l'on fixerait sous peu des prix maxima du beurre au Canada, ce marché a, néanmoins, conservé une fermeté assez persistante.

Naturellement, à la fin de la semaine précédente, le communiqué précité de nos autorités gouvernementales incita soudainement une liquidation beaucoup plus libre, tandis que le mouvement d'achats des distributeurs fut plutôt modéré. Il en résulta donc une période d'hésitation durant laquelle l'aspect de ce marché fut relativement calme.

Au début de cette dernière semaine écoulée, on signalait encore un ralentissement assez apparent dans le volume des achats, notamment pour livraison future, et ce marché demeura tranquille. Par contre, la reprise d'activité des derniers jours en vue d'obtenir des approvisionnements jugés nécessaires à des besoins immédiats et le peu d'empressement des détenteurs, lesquels se seraient ressaisis, à se départir de leurs stocks furent les principaux facteurs contribuant à raffermir les cotes.

Lundi avant midi, le 25 novembre, le beurre no 1 pasteurisé reclassifié, au gros, était coté de 30 3-8 c. à 30 5-8 c. la livre et le beurre frais de 30 1-4 c. à 30 3-8 c. la livre.

FROMAGE

Le contrat intervenu entre le Ministère Britannique des Approvisionnements et le gouvernement canadien permet de maintenir ce marché dans un état stable.

REVUE DES MARCHÉS

PRIX DE REMISE DE LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE À SES EXPÉDITEURS

Animaux vivants :-

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi, le 25 novembre 1940 par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec Limitée.

Porcs		(220 et plus)		Moyenne	
B-1 (135 à 175 lbs)		Demi castrats, par tête,		Commune	3.50-4.00
(Bacon) prix de base		la coupe	4.00	Très commune	3.00-3.25
Vendus vivants		Meurtris, par tête, la coupe	2.00		2.25-2.50
Nourris et abreuvé	8.25	Veaux de lait		Taures	
Par camions	8.35	Choix	10.50-11.00	Choix (type à bouche-rie)	6.00-6.50
Truies	5.00-5.50	Bon	10.00-10.50	Bonne	5.50-6.00
Vendus abattus	10.85	Moyen	9.00-9.50	Moyenne	4.50-5.00
Prime — A ou Select (140 à 170 lbs poids chaud)		Commun	7.00-8.00	Commune	3.50-4.00
abattu	1.00	D'Herbe	4.00-4.75	Taureaux	
Rabais B — 2 (125 à 135)	.50	Agneaux du printemps		Choix (type à bouche-rie)	5.50-6.00
B-3 (176 à 185 lbs)	1.50	Bons	10.00	Bon	4.25-4.75
C-1 et C-2 (120 à 175 lbs)	1.00	Non castrés	8.00	Moyen	3.50-4.00
C-3 (176 à 185 lbs)	2.00	Communs	8.00	Commun	3.25-3.50
D-1 et D-2 (120 à 175 lbs)	1.50	Moutons		Bouvillons	
D-3 (176 à 185 lbs)	2.50	Bon	4.50-5.25	Choix	7.50-8.50
Légers — 119 lbs et moins	1.50	Commun	3.00-3.50	Bon	7.00-7.50
Moins de 100 lbs	2.00	Vaches		Moyens	6.00-6.50
Pesants (186 à 205 lbs)	3.00	Choix (type à		Commun	4.50-5.50
Extra pesants, du 100 lbs		Boucherie	5.00-5.50		
(206 à 220 lbs)	2.50	Bonne	4.50-5.00		
Extra pesants, du 100 lbs					

Prix de remise à Montréal

Coopérative Fédérée de Montréal

Semaine finissant le 23 novembre 1940

Poules vivantes		Poulets abattus		A-4 lbs jusqu'à 5 lbs	
A-5 lbs et plus	16 1/2c	(Sélectionnés)		A-3 lbs jusqu'à 4 lbs	18c
B-4 lbs jusqu'à 5 lbs	14 1/2c	Spécial: 6 lbs et plus	26c	B-5 lbs et plus	17c
C-3 lbs jusqu'à 4 lbs	12 1/2c	A-6 lbs et plus	25c	B-4 lbs jusqu'à 5 lbs	16c
Coqs	11 1/2c	A-5 lbs jusqu'à 6 lbs	24c	B-3 lbs jusqu'à 4 lbs	15c
Poulets vivants		B-6 lbs et plus	22c	C-5 lbs et plus	14c
(“A rôti” gris et blancs)		B-5 lbs jusqu'à 6 lbs	21c	C-4 lbs jusqu'à 5 lbs	13c
A-6 lbs et plus	18 1/2c	B-4 lbs jusqu'à 5 lbs	20c	C-3 lbs jusqu'à 4 lbs	12 1/2c
B-5 lbs jusqu'à 5 lbs	16 1/2c	C-6 lbs et plus	19c	Oeufs	
C-4 lbs jusqu'à 5 lbs	14 1/2c	C-5 lbs jusqu'à 6 lbs	18c	A—(Gros)	45c
D-3 lbs jusqu'à 4 lbs	12c	C-4 lbs jusqu'à 5 lbs	17c	A—(Moyens)	40c
Poulets vivants		C-3 lbs jusqu'à 4 lbs	16c	A—(Poulettes)	35c
(“A rôti” rouges)		Poulets abattus		B—	28c
A-6 lbs et plus	16 3/4c	(Engraisés au lait)		C—	23 1/2c
B-5 lbs jusqu'à 6 lbs	14 3/4c	Spécial—6 lbs et plus	27c	Veaux abattus	
C-4 lbs jusqu'à 5 lbs	13 1/4c	A-6 lbs et plus	26c	(Engraisés a. lait)	
D-3 lbs jusqu'à 4 lbs	11 3/4c	A-5 lbs jusqu'à 6 lbs	25c	Bons	14 1/2c
Jeunes dindes abattues		B-6 lbs et plus	23c	Moyens	13c
A—	25 3/4c	C-5 lbs jusqu'à 6 lbs	22c	Communs	12c
B—	23 3/4c	B-4 lbs jusqu'à 5 lbs	21c	Lapins vivants	
C—	21 3/4c	Poules abattues		5 lbs et plus, la lb	10c
Vieilles mères dindes abattues		(Sélectionnées)		Sur les prix ci-haut mentionnés nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.	
A—	18 3/4c	Spécial — 5 lbs et plus	21c		
B—	16 3/4c	A-5 lbs et plus	20c		
C—	14 3/4c				
Vieux coqs-dindes	18 3/4c				

Prix de remise à Québec

A la succursale de Québec

Semaine finissant le 23 novembre 1940

Oeufs		Poulets abattus		Porcs livrés abattus	
A—(Gros)	43c	A-5 lbs et plus	21c	Prix nets	
A—(Moyens)	39c	B-5 lbs et plus	19c	A—Bacon de choix,	
A—(Poulettes)	32c	B-4 à 5 lbs	17c	140 lbs à 170 lbs	10 c
B—	30c	C-5 lbs et plus	16c	B—Bacon,	
C—	24c	C-4 lbs et 5 lbs	15c	130 lbs à 170 lbs	10 c
Veaux abattus		Sur les prix ci-haut mentionnés nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.		Bouchers, 120 à 170 lbs	10 c
(Engraisés au lait)				Légers, 100 à 120 lbs	9 1/2c
Bons	15c			Lourds, 170 à 200 lbs	9 c
Moyens	12c			Porcs reçus vivants	
Poules abattues				(Classification établie après l'abatage)	
A-5 lbs et plus	17c			Sur base du bacon —	
A-4 à 5 lbs	16c			“Pesanteur chaude”	10.50
B-5 lbs et plus	15c				

TENDANCES des MARCHÉS

Commentaires de la
Coopérative Fédérée
de Québec

Oeufs et volailles

VOLAILLES VIVANTES :

(Poules)

La demande est bonne et les arrivages régulièrement absorbés aux prix actuels.

(Poulets à rôti)

La distribution est un peu plus lente et les prix légèrement plus faibles. A ce temps-ci de l'année, il est préférable d'abattre les poulets avant l'expédition, surtout ceux pesant 6 livres et plus et de bonne qualité.

VOLAILLES ABATTUES :

(Poules et poulets)

Les arrivages augmentent graduellement; cependant, la distribution est assez active pour épargner l'accumulation et soutenir aisément les prix.

(Dindes Abattues)

Les arrivages sont actuellement restreints et les prix sont fermes.

OEUFS :

(Montréal et Québec)

Avec une augmentation d'arrivages et une demande ralentie, les prix des catégories supérieures ont légèrement fléchi.

Les autres catégories sont plus recherchées et les prix plus stables.

Animaux abattus

VEAUX ABATTUS :
(Montréal et Québec)

Légers arrivages. Bonne demande et prix fermes.

PORCS LIVRES ABATTUS :
(Montréal et Québec)

Marché hésitant, plutôt faible. Nous avons à rapporter une baisse de prix sur toutes les différentes catégories.

TELEPHONE PUBLIC

—Mais, monsieur, il y a plus de vingt minutes que vous êtes à l'appareil et vous ne dites rien!
—Laissez-moi... je “cause” avec ma femme...

A REMPLIR AU BON MOMENT

Secrétariat général
de l'U. C. C.
515, avenue Viger,
Montréal, P. Q.

Je vous adresse avec plaisir la somme de deux dollars en paiement de ma contribution à l'U.C. C. et de mon abonnement à la “Terre de Chez Nous”.

Nom

Paroisse

Bureau de poste

Comté

Faites remise par bon de poste ou par chèque

La vente de notre bacon en Angleterre

Depuis plusieurs semaines, les producteurs se demandaient quelles seraient les conditions du renouvellement du contrat de vente de notre bacon au Royaume-Uni. Plusieurs avaient hâte de savoir si notre "quota" serait augmenté ou non; d'autres s'informaient surtout du prix auquel se vendrait notre surplus.

Comme tout le monde sait, une délégation du gouvernement canadien, dont les principaux membres étaient le ministre fédéral de l'Agriculture, le président de l'Office du Bacon et le chef du Service des Marchés à Ottawa, s'est rendue dernièrement en Angleterre pour étudier sur place les possibilités du commerce d'exportation et voir au placement de notre bacon.

Depuis le 18 novembre, plusieurs communiqués ont été publiés dans les journaux relativement à l'accord qui a été conclu récemment entre le Ministère des Vivres à Londres et le Gouvernement canadien. Ce n'est nullement notre intention de répéter ici tous les détails donnés dans ces rapports. Nous trouvons opportun aujourd'hui de mettre en relief les points les plus saillants de cette entente et de faire quelques remarques sur les répercussions qu'elle aura et qu'elle a déjà commencé d'avoir sur le marché du porc au Canada.

Etant donné les circonstances, personne ne s'attendait à ce que l'Angleterre renouvelât son contrat à un prix plus élevé. Plusieurs se demandaient, vu que le Canada est le seul pays où le Royaume-Uni peut actuellement se procurer un produit d'aussi bonne qualité, si nous ne pourrions pas bénéficier encore une année du prix convenu l'an dernier, c'est-à-dire \$18.10 les cent livres. Enfin, d'autres, moins optimistes et plus au fait des conditions présentes dues à l'état de guerre, escomptaient une certaine réduction du prix de vente, mais pas aussi forte que celle que nous avons eue le 18 novembre dernier. En effet, le prix du bacon livré à un port canadien, qui était de \$18.01 les cents livres, est, depuis le 18 novembre, de \$15.82, soit une réduction de \$2.19 les cent livres. Bien que nous ne puissions pas établir exactement ce que cette réduction peut représenter dans le prix des pores sur le marché public, faute de données suffisantes, nous pouvons tout de même dire qu'elle ne devrait pas se faire sentir en plein parce que, cette année, il a été décidé de faire une réserve beaucoup moins forte que l'an dernier.

Ainsi, l'automne dernier, bien que notre bacon ait été vendu à raison de \$18.01 les cent livres, les exportateurs ne tiraient qu'un prix moyen d'environ \$17.35 pour leur bacon; la différence, soit 66c, était accumulée par l'Office du Bacon pour les frais d'entreposage et pour parer à toute éventualité. (Nous n'avons pas le temps et il serait trop long d'étudier ici la manière dont cette réserve a été employée. Nous aurons probablement l'occasion d'y revenir). De plus, pendant une couple de mois, en mai et juin 1940, il a été prélevé un autre 50c par cent livres en plus des 66c déjà mentionnés. Or, cette année, bien que nous ne connaissions pas exactement ce que sera la réserve, il apparaît que, si l'on en fait une, elle devra varier entre 15c et 20c les cent livres, ce qui ramènerait la différence entre le prix payé aux maisons de salaison, l'an dernier, et celui qu'elles sont censées recevoir cette année, à quelque chose comme \$1.68 à \$1.73. Et s'il n'y avait pas de réserve, cette différence serait encore moindre, parce qu'elle ne s'élèverait plus qu'à \$1.73 moins \$1.52, soit \$1.53.

Certains estiment qu'il est plus prudent pour l'Office du Bacon de se faire une réserve, même minime, pour pouvoir faire face aux imprévus; mais la grande raison d'être de la réserve, c'est de pourvoir aux frais d'entreposage. Or, étant donné la baisse du prix du bacon, il serait juste et légitime que les exportateurs auxquels on accorde toujours un profit raisonnable, fassent aussi leur part en absorbant, sinon tous les frais d'entreposage, du moins une certaine partie, au lieu d'en laisser tout le fardeau aux producteurs. Par le temps qui court, alors que les engrais alimentaires renchérissent et que le prix du porc baisse, les producteurs éprouvent de grandes difficultés à obtenir un profit raisonnable. C'est pourquoi nous demandons qu'ils soient dispensés des frais d'entreposage pour qu'ils puissent retirer un peu plus. D'ailleurs, dans le passé, quand notre bacon n'était pas vendu par contrat comme il l'est depuis le 20 décembre 1939, tous les exportateurs se chargeaient toujours des frais d'entreposage. Nous ne voyons pas pourquoi il ne pourrait pas en être encore ainsi.

Une autre raison pour laquelle le prix du porc sur le marché public ne devrait pas être baissé dans la même proportion que celui du bacon, c'est que nous avons plusieurs motifs de croire que notre marché local, d'ici à douze mois, devrait être passablement plus ferme que l'an dernier, ou du moins ne devrait pas être aussi déprimé, comme il l'a été par l'apport de fortes quantités de "coupes" fraîches venant des Etats-Unis. Et ce qui nous fait présager un marché local plus actif et plus avantageux, c'est que le pouvoir d'achat du consommateur va en augmentant, parce qu'il y a moins de chômage et qu'il devrait y avoir par conséquent plus d'argent en circulation. Il ne faudrait donc pas être trop pessimistes à la suite de la récente réduction du prix du bacon. D'ailleurs, l'on se rappelle que, l'an dernier, le prix du porc n'a pas toujours été en relation avec celui du bacon, tant s'en faut, et cela pendant plusieurs semaines. Pendant plusieurs semaines, le prix du porc a été inférieur à celui du bacon. Pourquoi n'en serait-il pas autrement durant le présent contrat si notre marché local devient plus avantageux?

Il est survenu bien des complications, surtout à cause des grandes quantités de pores entreposées et dont on ne savait trop que faire parce que la limitation de notre "quota" ne nous permettait pas d'exporter tout notre surplus. On pourra peut-être se trouver en face de pareilles difficultés cette année, à cause de l'augmentation de la production, mais nous ne recevons certainement pas autant de "coupes" de pores américains qui sont venus encombrer notre marché local à des prix ridiculement bas. Ceci veut dire, en définitive, que si les perspectives de notre marché d'exportation, en ce qui regarde le prix de vente, sont moins brillantes, celles du marché local sont certainement meilleures et nous permettent d'escompter une baisse moins prononcée dans le prix des pores, que le laissait présumer de prime abord la réduction de \$2.19 du cent livres dans le prix du bacon.

Si, dans cet accord, la question de prix est sans doute très importante, il y en a une autre qui ne l'est guère moins: c'est celle de la quantité qui sera exportée. Or, sur ce point, nous sommes en meilleure posture que l'an dernier, puisque la nouvelle entente nous accorde 425,000,000 livres annuellement, soit 8,176,000 livres par semaine à comparer à 5,600,000 livres l'an dernier. Ce qui veut dire une augmentation d'environ 130,000,000 livres si l'on ne tient pas compte des quelque 40,000,000 livres que nous avons exportées en plus des quantités stipulées en décembre 1939. Cette augmentation de notre "quota" vient au bon moment et s'imposait jusqu'à un certain point, surtout si l'on considère l'accroissement de notre production porcine en ces derniers mois. Même aux termes du dernier accord, nous ne réussions pas à vendre tout notre bacon pendant les mois d'automne, parce que, depuis quelques semaines, nous pourrions exporter jusqu'à 12,000,000 livres par semaine. Cela signifie qu'il nous faut actuellement mettre de côté ce surplus de 4,000,000 livres en l'entreposant, et cela aussi longtemps que les arrivages sur le marché public se maintiendront au même niveau. C'est pourquoi l'on estime que les entreposages seront encore considérables cette année. Toutefois, il est à espérer que ces surplus ne créeront pas autant de difficultés que le printemps dernier.

J.-E. BISSON, agronome.

gérant de la Coopérative canadienne du bétail de Québec, limitée.
25 novembre 1940

Coopérative Fédérée de Québec

ENTREPOTS: 1568, WELLINGTON; 4394, ST-AMBROISE
BUREAUX: 130 EST. RUE ST-PAUL, MONTREAL TEL. HARBOUR 4111

Liste de prix, NET, sujette à changer sans avis, comptant, F.A.B. entrepôts; avec fret local de Montréal, excepté farine, son, gru et middlings, avec transit.

Les prix sur la farine incluent la nouvelle taxe de 35c.

	Montréal	Ste-Rosalie	Lévis	Waterloo	Princeville	Lennoxville
Farine COOPERATIVE, 1ère patente, coton, 98s	2.65	2.75	2.70	2.75		
Farine COOPERATIVE, 1ère patente, coton, 24s	0.73	0.74	0.73	0.75		
Farine FEDEREE (Pat. choix pain) coton, 98s	2.40	2.45	2.40	2.50		
Farine NUTRITION (85% blé entier) 98s	2.35	2.40	2.35	2.45		
Farine REVELATION (Pâtisserie) 98s coton	2.50	2.55	2.55	2.55		
Farine REVELATION (Pâtisserie) 24s coton	0.66	0.68	0.68	0.70		
Farine à engrais choix 98s (plus taxe s'il y a)	1.60	1.65	1.65	1.75		
Son de blé						
Gru rouge						
Gru blanc						
Drèches de distillerie	1.60	1.65	1.65	1.70		
Pulpe de betterave, 100s	1.50	1.55	1.55	1.55		
Hominy feed, 100s		1.65	1.65	1.70		
Moulée "ATLAS" 100s	1.20	1.25				
Moulée de riz (Polish feed) 100s	1.35	1.45	1.50	1.50		
Moulée de base (4 grains moulus mélangés)	1.50	1.55	1.60	1.65		
Grains mélangés "COOPERATIVE" volailles, le sac	1.80	1.90	1.90	1.95		
Grains mélangés "FEDEREE" volailles, le sac	1.75	1.85	1.85	1.90		
Grains croissance "COOPERATIVE" poulets, le sac	1.80	1.90	1.90	1.95		
Criblures de blé No 1, moulées fines (TRES RARES) 100s	1.40	1.45	1.50	1.55		
Blé moulu fin, le sac 98s	1.45	1.55	1.55	1.60		
Blé Durum No 2 recrifié (volailles) 98s	1.45	1.50	1.50	1.60		
Blé Garnet No 2 recrifié (volailles) 98s	1.40	1.45	1.45	1.55		
Blé Garnet No 3 recrifié (volailles) 98s	1.35		1.40			
Blé d'Inde argentin, rond, petit et très sec	1.70	1.75	1.80	1.85		
Blé d'Inde cassé et recrifié 98s	1.80	1.85	1.90	1.95		
Blé d'Inde jaune moulu 98s	1.80	1.85	1.90	1.95		
Orge moulue fine et pure, COOPERATIVE 98s	1.40	1.45	1.50	1.55		
Orge moulue fine et pure FEDEREE 98s	1.35	1.40	1.45	1.50		
Orge 2 c. w. à 6 rangs recrifiée	1.32	1.42	1.42	1.47		
Avoine No 1 d'alimentation (vieille récolte), 98s	1.35	1.45	1.45	1.50		
Avoine 3 c. w. recrifiée (vieille récolte) 98s	1.40	1.50	1.50	1.55		
Avoine moulue blanche, fine et pure, 98s	1.40	1.50	1.55	1.55		
Avoine mélangée 1/2 noire et 1/2 blanche, recrifiée	1.20	1.35	1.35	1.40		
Avoine mélangée 1/2 noire et 1/2 blanche, moulu 98s	1.30	1.45	1.45	1.50		
Germes maltés, 100s	1.30	1.35	1.35	1.40		
Gruau d'avoine gros ou fin, 80s coton	2.75	2.85	2.90	2.90		
Gruau d'avoine gros ou fin, 20s coton	0.85	0.90	0.93	0.93		
Farine de luzerne (nouvelle récolte - haute qualité)	1.00	1.10	1.15	1.15		
Tourteau de lin 100s, 39%	1.75	1.85	1.90	1.90		
Tourteau de coton (qualité Prime) 100s	1.85		1.90	2.00		
Tourteau de fèves soya (STALEY'S 44% gras) 100s	2.45	2.50	2.55	2.60		
Sel fin (usage général) en 100s	0.80	0.90	0.90	0.95		
Sel fin iodé 100s	1.15	1.25	1.30	1.30		
Sel gros Liverpool 140s, ex entrepôt	1.25	1.40	1.50	1.40		
Sel gros Liverpool 100s, ex entrepôt	0.95	1.05	1.00	1.05		
Sel gros Liverpool 50, ex entrepôt	0.55	0.70		0.73		
Sel fin, 50s	0.50	0.55	0.55	0.60		
Sel iodé par bloc de 50s	0.50	0.55	0.55	0.60		
Sel blanc par bloc de 50s	0.45	0.50	0.50	0.55		
Lait en poudre par 100s	7.50	7.75	7.75	7.75		
Farine de viande 50% protéine, 100s	2.20	2.35	2.40	2.50		
Farine de viande cuvée 55% (tankage)	2.50	2.65	2.70	2.75		
Farine d'os blanche, 100s	2.70	2.80	2.90	2.90		
Farine de poisson blanc 65-70% protéine	3.60	3.75	3.75	3.80		
Farine de sang 80% protéine, 100s	3.60	3.70	3.80	3.80		
Ecaillés d'huîtres en 100s	0.90	1.00	0.95	1.00		
Gravier granite blanc, 100s	0.65	0.75	0.75	0.75		
Charbon de bois, 50s	0.75	0.80	0.80	0.80		
Graines de soleil blanches extra fancy, 100s	6.00	6.25	6.50	6.75		
Tourbe pour poulailler (par ballot)	2.25	2.35	2.35	2.45		
Tourbe pour poulailler (par ballot) suédoise	3.25	3.35		3.45		
Huile éprouvée 800A-100D en 45 gals	1.25	1.30	1.30	1.35		
Huile éprouvée 800A-100D en 5 gals	1.40	1.55	1.50	1.50		
Huile éprouvée 800A-100D en 1 gl.	1.45	1.60	1.55	1.55		

MONTREAL, le 23 nov. 1940

RATIONS BALANCEES (Sujettes à changer sans avis)

CONDITIONS: Net comptant, à nos entrepôts.

Camionnage aux gares en plus et taux de fret local.

	Montréal	Ste-Rosalie	Lévis	Waterloo	Princeville	La Sarre
TROUPEAUX LAITIERS						
12 ECONOMIC Moulée laitière de base (mélassée)	1.40	1.45	1.50	1.52	1.75	
17 1/2 QUEBEC Moulée laitière mélassée	1.65	1.70	1.75	1.77	2.00	
18 1/2 COOPERATIVE Moulée laitière simple ou mélassée	1.75	1.80	1.85	1.87	2.10	
20 1/2 FEDEREE Moulée laitière simple ou mélassée	1.75	1.80	1.85	1.87	2.10	
24 COOPERATIVE Moulée laitière mélassée	1.85	1.90	1.95	1.97	2.20	
18 1/2 COOPERATIVE Contrôle laitier, simple ou mélassé	1.80	1.85	1.90	1.92	2.15	
28 COOPERATIVE Supplément prot.-minéral laitier	2.40	2.45	2.50	2.52	2.75	
34 COOPERATIVE Supplément protéique laitier	2.40	2.45	2.50	2.52	2.75	
18 1/2 COOPERATIVE Moulée laitière pour Jersey mél.	1.80	1.85	1.90	1.92	2.15	
12 1/2 COOPERATIVE Moulée vaches laitières et vèlage	1.85	1.90	1.95	1.97	2.20	
12 COOPERATIVE Moulée base volumineuse mélassée	1.90	1.95	2.00	2.02	2.25	
COOPERATIVE Supplément minéral pour bétail	2.35	2.40	2.45	2.47	2.70	
BOVINS D'ENGRAISSEMENT						
14 1/2 COOPERATIVE Moulée d'engraissement pour bétail de boucherie mélassée	1.65	1.70	1.75	1.77	2.00	
17 COOPERATIVE Moulée bouvillon 1 an, mélassée	1.70	1.75	1.80	1.82	2.05	
PORCHERIE						
17 1/2 COOPERATIVE Sevrage porcelets (jusqu'à 60 lbs)	2.20	2.25	2.30	2.32	2.55	
16 1/2 COOPERATIVE Croissance porcelets (de 60 à 120 lbs)	2.00	2.05	2.10	2.12	2.35	
16 1/2 FEDEREE Sevrage et croissance porcelets, (jusqu'à 120 lbs)	1.85	1.90	1.95	1.97	2.20	
15 COOPERATIVE Moulée engraissement pores	1.75	1.80	1.85	1.87	2.10	
16 COOPERATIVE Moulée pour truies nourricières	1.85	1.90	1.95	1.97	2.20	
47 COOPERATIVE Supplément prot.-minéral pores	3.05	3.10	3.15	3.17	3.40	
COOPERATIVE Supplément minéral pour pores	2.35	2.40	2.45	2.47	2.70	
BASSE-COUR						
18 1/2 COOPERATIVE Tout-moulée poussins	2.65	2.70	2.75	2.77	3.00	
17 1/2 FEDEREE Tout-moulée poussins	2.30	2.35	2.40	2.42	2.65	
18 1/2 COOPERATIVE Moulée poussins, batterie	2.70	2.75	2.80	2.82	3.05	
COOPERATIVE Petits grains poussins	2.05	2.10	2.15	2.17	2.40	
17 COOPERATIVE Moulée croissance poulets	2.30	2.35	2.40	2.42	2.65	
16 1/2 FEDEREE Moulée croissance poulets	2.10	2.15	2.20	2.22	2.45	
20 1/2 COOPERATIVE Moulée ponte	2.30	2.35	2.40	2.42	2.65	
22 FEDEREE Moulée ponte	2.20	2.25	2.30	2.32	2.55	
19 1/2 COOPERATIVE Moulée ponte, reproduction	2.65	2.70	2.75	2.77	3.00	
16 COOPERATIVE Moulée ponte, batterie	2.35	2.40	2.42	2.47	2.70	
46 COOPERATIVE Supplément protéique, volailles	3.55	3.60	3.65	3.67	3.90	
22 COOPERATIVE Tout-moulée début, dindonneaux	2.80	2.85	2.90	2.92	3.15	
19 COOPERATIVE Moulée croissance pour dindes	2.35	2.40	2.45	2.47	2.70	
17 COOPERATIVE Moulée engraissement volailles	2.25	2.30	2.35	2.37	2.60	
15 1/2 FEDEREE Moulée engraissement volailles	2.05	2.10	2.15	2.17	2.40	
VEAUX						
22 COOPERATIVE Moulée pour veaux	2.80	2.85	2.90	2.92	3.15	
24 FEDEREE Moulée pour veaux	2.35	2.40	2.45	2.47	2.70	
RENARDS ET VISOIS						
COOPERATIVE Moulée complète renards (cuite)	4.50	4.55	4.60	4.62	4.85	
FEDEREE Moulée céréales renards (cuite)	4.00	4.05	4.10	4.12	4.35	
COOPERATIVE Moulée complète visons (cuite)	3.75	3.80	3.85	3.87	4.10	
Moulée pour chevaux, mélassée	1.60	1.65	1.70	1.72	1.95	

Voir liste générale pour grains croissance pour poulets, et grains mélangés pour volailles.

N. B. — Notre édition "La volaille, son alimentation et ses soins" est épuisée depuis quelque temps.

Regrettons, mais il est inutile de nous en faire la demande.

LETTRE DU
SECRETAIREPRICE
BROTHERS

Cher ami,

Parmi toutes les lettres de protestation que je reçois, j'ai été très surpris de constater que la tienne n'était pas à l'unisson. Tu trouves que la compagnie a raison jusqu'à un certain point; qu'elle ne devait pas refuser le coucher et le manger, mais qu'elle a bien fait d'arrêter le travail des agents recruteurs.

Est-ce que par hasard, tu serais devenu capitaliste, et trus-tard ? Je t'ai connu bûcheron comme moi, mais les années t'ont apporté de l'argent et ce vil métal t'a changé le cœur puisque tu ne reconnais plus tes compagnons de travail.

Je me demande comment tu peux prendre parti pour des compagnies riches à millions, possédant presque la totalité de nos ressources naturelles et s'ingéniant par tous les moyens possibles, à nous faire demeurer des scieurs de bois et des porteurs d'eau.

Je trouve incompréhensible que tu prennes la part de gens qui considèrent les bûcherons comme des bêtes de somme à qui on jette une maigre pitance pour les empêcher de mourir, car on peut en avoir encore besoin. Curieux, n'est-ce pas que tu sois du côté des accapareurs, de ceux qui possèdent tous les pouvoirs et privilèges, qui nous marchent sur la tête sans daigner jeter un regard de pitié sur les vrais propriétaires du sol.

Non, cher ami, je ne te reconnais plus et si tu as changé à ce point, tu n'es plus digne d'être considéré comme un de nos amis.

Je suis convaincu que toi comme les autres, si vous aviez connaissance de toutes les plaintes que je reçois, tu changerais d'idée; tu viendrais à la conclusion que des hommes qui travaillent aussi fort, dans des conditions aussi peu avantageuses, ne peuvent être, tous des "plaignards".

Les petits, les humbles, les sans-argent écopent toutes les misères et exemptent ainsi les classes plus aisées.

Ne trouves-tu pas, cher ami, qu'il est grand temps que l'on s'occupe de ces questions, de peur que le peuple, un jour, secoue les épaules et fasse dégringoler l'édifice fragile construit par les accapareurs ?

Je te suis intelligent, veux-tu réfléchir un moment ?

Ton ami,

FLORIAN POULIN

Les "atocas"
du Québec

Lemieux, situé en bordure des lignes du Canadien National dans le comté de Nicolet, connaîtra prochainement un grand essor.

Des expériences de culture de canneberge, communément appelée "atoca", y ont été tentées ces dernières années et sont déjà couronnées de succès.

Cette année, plus de 25 arpents de terre mis en culture produiront ce petit fruit rouge que l'on sert avec la dinde de Noël et du Jour de l'An.

Si l'on prend en considération le chiffre d'importation annuelle de la canneberge dans la province de Québec, qui s'élève à quelque \$300,000, Lemieux, sur le parcours de l'"Océan Limitée",

LE BUCHERON

Ce que l'on pense des plaintes des bûcherons

Nous recevons par l'entremise de la Commission du Salaire Minimum, la lettre suivante :

Le 8 NOVEMBRE 1940.

M. W.-W. McCaffrey,
142, rue St-Jean.
Commission du Salaire Minimum,
Québec.

Cher monsieur,

Re : Plainte No. 889-40.
M. Florian Poulin, Sec. de l'U. C. C.

En réponse à la vôtre du 5 courant, je m'aperçois que Monsieur Poulin n'est pas bien renseigné sur l'histoire du "bunching" dans mes opérations forestières.

Si j'interprète bien la loi, j'y vois qu'il n'est pas permis de porter, à dos ou dans ses bras, des billots pour les empiler, mais qu'il est cependant permis de ranger le bois de manière à faire un chemin de passage en faisant des petits tas, et c'est ce qu'on leur permet de faire, mais pas plus.

A preuve, c'est que lorsque la plainte nous fut envoyée en rapport avec le camp de j'étais dans le bois accompagné de Monsieur chef du Département forestier à et l'ai mis au courant du téléphone que je recevais de mon bureau à en ce qui concerne la dite plainte.

Après enquête et s'être assuré par nous-mêmes, des faits en cours, on ne est venu à la conclusion que cette plainte n'était pas justifiée.

Le bois bûché là était à une moyenne d'environ 28 cordes à l'acre et le montant de billots était si dense, qu'il était impossible à un homme de pouvoir (buncher) car de lancer son bois était amplement suffisant pour faire des tas raisonnables.

J'ai beaucoup de sympathie pour l'U. C. C. et je ne conteste pas son droit de surveiller la coupe de bois ni de voir au bien-être de ses membres, mais dans toute chose, il faut y aller avec discernement et, vous me permettrez bien de lui faire remarquer, ce que peuvent bien représenter une ou deux plaintes sur 1180 hommes qui travaillent et qui semblent très satisfaits de leur sort.

Y aurait-il la raison d'essayer à nuire à quelqu'un qui prend probablement beaucoup plus de soins personnels que l'U. C. C. lui-même, à voir à la protection de ses hommes, car c'est là, que dépend le succès de son entreprise.

Si l'on veut intelligemment exercer la surveillance tant qu'aux soins apportés aux bûcherons, que l'on y mette donc des surveillants qui devront, par eux-mêmes, se rendre compte des conditions sur les lieux et non pas essayer, de discréditer des gens qui font tout leur possible simplement sur la foi de (quelques têtes chaudes, ou membres de la 5e colonne) dont la mission est de semer l'émou ou la discorde partout où ils se présentent.

Si l'on veut bien se donner la peine d'écrire à Monsieur Murray, inspecteur de Québec Pulp and Safety Association, rue Ste-Anne, Québec,

deviendra un concurrent sérieux des centres de production des provinces Maritimes et des Etats-Unis.

lui-même pourra leur donner un compte rendu de ce qu'il a vu lors de son voyage d'inspection chez nous.

Enfin, il me fera toujours plaisir de recevoir et faire visiter l'un quelconque des enquêteurs qu'il leur plaira d'envoyer mais que l'on cesse ces enfantillages qui répugnent à des gens sérieux.

Votre tout dévoué,

Tout d'abord, nous ne faisons pas connaître le nom du contracteur canadien-français qui écrit cette lettre car ceci aurait pour effet de lui causer un tort considérable. Ceux qui croiront que le tout n'est pas véridique pourront connaître le nom à nos bureaux.

Le contracteur oublie de dire qu'il fait couper des billes de douze pieds et ce, à salaire, tout probablement parce que son bois est trop dense. De plus, le bois est très gros et nous ne voyons pas bien comment les bûcherons peuvent le LANCER sans le porter dans leurs bras. Il est aussi très curieux de constater l'expression "faire des tas raisonnables" ou "des petits tas"; comment ne pas faire des tas sans transporter le bois à dos ou à bras d'homme.

Nous remercions ce monsieur de la sympathie qu'il veut avoir pour l'U. C. C. Cette amitié serait mieux placée s'il la reportait aux bûcherons.

Qu'il nous soit aussi permis de lui dire que ce n'est pas une ou deux plaintes que nous avons reçues, mais plusieurs par jour, depuis un certain temps. Il serait aussi surpris de savoir que quatre ou cinq bûcherons nous sont arrivés l'estomac entouré de bandes de coton, pour avoir trop forcé à faire des PETITS TAS.

Nous essayons de lui nuire, dit-il; mais pourquoi ? Nous ne le connaissons pas ni de vue, ni de réputation; mais nous serions des plus surpris que le soin qu'il donne à ses ouvriers soit aussi désintéressé que le nôtre.

Le meilleur paragraphe est celui qui traite des surveillants que nous devrions envoyer sur les lieux. Nous avions des inspecteurs, cher monsieur, qui faisaient exactement ce que vous préconisez. Ils avaient pour mission de vérifier les plaintes et essayer de marcher en collaboration avec les compagnies. Mais, vous devez savoir qu'ils ont été jetés dehors par les concessionnaires et nous pouvons affirmer : sans raisons valables.

Ces surveillants étaient des hommes compétents, avec de nombreuses années d'expérience pratique en forêt. Ce n'étaient pas des têtes chaudes, ni des colonnards, cependant, ils ont été empêchés de faire leur travail. C'est comique n'est-ce pas, mais c'est la vérité ?

L'U. C. C. est à s'incorporer sous la loi des syndicats professionnels; elle entend prendre fait et cause pour ses membres d'une manière encore plus efficace et enfin, dans un avenir très rapproché, les gens sérieux du calibre de notre contracteur, ne pourront plus traiter nos activités d'enfantillages.

FLORIAN POULIN

Le transport
en forêt

Dans la page du Bûcheron, cette semaine, on peut voir une photographie d'un camion servant au transport des hommes en forêt.

Cette photo a été prise de manière à nous laisser voir les barils de lard salé qui accompagnent les hommes dans leur voyage. Les chemins forestiers ne sont pas toujours aussi unis que la route Québec-Montréal. En automne surtout, il faut avoir la tête et l'estomac solides pour endurer sans malaise, les coups, contre-coups, chocs et soubresauts. On a l'impression d'avoir pris place dans les "Montagnes Russes", au champ de l'Exposition à Québec.

Tout cela serait peut-être encore endurable, les bûcherons ont ordinairement bon pied, bon œil, mais quand les barils de lard, de gazoline et les ballots de foin commencent à danser la sarabande autour de nous et cela, aux dépens de nos ortels, ce n'est plus de mise.

Une clause devrait être insérée dans la loi concernant les bûcherons, obligeant les employeurs à transporter leurs employés d'une manière convenable. On ne devrait pas non plus permettre que l'équipement ou les provisions soient placés dans les mêmes véhicules que ceux employés au transport des hommes.

Notre insistance à ce propos semble curieuse à certains pe avertis ou qui connaissent pas les conditions de vie en forêt. Nous avons vu tellement d'abus, de malaises et d'accidents de toutes sortes, dans ce domaine, que nous considérons ce point comme très important.

Dans un précédent article, nous rapportons que deux bûcherons s'étaient fait écraser les pieds par des barils d'essence. Si nous regardons bien la photographie, nous voyons des barils de lard et ils sont assez pesants pour occasionner les mêmes accidents.

Nous espérons que ceci sera de nature à convaincre du contraire, ceux qui nous accusent d'être des "brailards".

FLORIAN POULIN.

3 PDS. LONG.
GRATIS Télescope

Rend tout près de vous, les objets éloignés. Reconnaissez les gens à des milles. Étudiez la lune et les étoiles. Du plaisir en masse. Utile chaque jour. Ce petit télescope à cinq parties, recouvert de cuir, anneau de cuivre.

Donné GRATIS et port-payé en vendant des cartes de Noël et de la Nouvelle Année pour \$3.00. Écrivez aujourd'hui. N'envoyez pas d'argent. CADEAU EXTRA pour la promptitude.

Les GENS de la MÉDAILLE D'OR, Dep. C7, 1440, rue Ste-Catherine-Ouest, Montréal.

Tait - Favreau

Limitée

L. FAVREAU, O.O.D.
Président

POUR L'EXAMEN DE

VOTRE VUE

Verres correcteurs, lunettes

Le spécialiste officiel
de l'U. C. C.

L. FAVREAU, O.O.D.

et ses assistants

LUCIEN HEBERT, B.A.O.
GUY MONETTE, B.A.O.Optométristes-Opticiens
— Licenciés —
Bacheliers en Optométrie

BUREAU PRINCIPAL

265, Ste-Catherine-Est
Tél. LA. 6703

BUREAU DU NORD :

6890, rue ST-HUBERT
Tél. CA. 9344
MONTREAL

BUREAU RIVE-SUD

270, ave Victoria
Tél. : 2355

ST-LAMBERT



● Vue prise dans une opération forestière, sur la ligne de chemin de fer de l'Abitibi. On peut voir les barils de lard en arrière du camion.

AVIS
TRES IMPORTANT

La plupart des compagnies, pour des raisons électorales incontrôlables, chargent la taxe de la défense nationale, sur les salaires et ce, aux pères de famille comme aux jeunes gens qui ne gagnent pas \$600.00 par année.

Ces taxes sont remboursables au mois de janvier prochain et il est très important que tous les bûcherons conservent leurs feuilles de règlement final où apparaît cette taxe.

L'Union des Bûcherons cherche à l'heure actuelle, la meilleure manière à employer pour le remboursement de cette taxe.

Suivez la "Terre de Chez Nous", elle vous indiquera la marche à suivre et en attendant, conservez vos feuilles ou faites-les parvenir aux bureaux, 319 rue St-Paul, Québec.

FLORIAN POULIN.